

# Le journal de Peynier



Journal communal d'information



p 4

Rentrée scolaire



p 8

80 ans de la Libération de Peynier Centre médical de la Treille



p 42



## Au sommaire

<b>Enfance</b>	<b>4</b>
<b>Cérémonies</b>	<b>7</b>
<b>Manifestations</b>	<b>10</b>
<b>Bel âge</b>	<b>16</b>
<b>Economie</b>	<b>18</b>
<b>Château</b>	<b>25</b>
<b>Travaux</b>	<b>34</b>
<b>Associations</b>	<b>36</b>
<b>Environnement</b>	<b>38</b>
<b>Culture</b>	<b>40</b>
<b>Social Santé</b>	<b>42</b>
<b>Sports</b>	<b>46</b>
<b>Bienvenue</b>	<b>48</b>
<b>Sécurité</b>	<b>50</b>
<b>Clin d'oeil</b>	<b>52</b>

numéro 37 - octobre 2024

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque

Peynier - GC

Conception et réalisation

C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal octobre 2024

ISSN : 2-914059-39-6



### Naissances

Anton COUPIER	le 23 août 2023	Lara LAVOISIER	le 14 mars 2024
Jade GAUGUE	le 12 octobre 2023	Mayden SARRAUTE	le 17 mars 2024
Mia CAMINADE	le 19 octobre 2023	Esteban SALARDON	le 2 mai 2024
Eliott IZQUIERDO	le 7 décembre 2023	Léa LE RAZAVET	le 21 mai 2024
Léonie DECOME	le 9 décembre 2023	Valentina RAU	le 28 mai 2024
Adam KRAICHI	le 29 décembre 2023	Maël AMAN	le 29 mai 2024
Kayliah LAURET	le 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Océane TRICARICO	le 12 juin 2024
Candice CIOFFI	le 7 janvier 2024	Evan PAOLACCI	le 23 juin 2024
Maïvy TAVEL	le 18 janvier 2024	Joyce BARIOLA	le 10 juillet 2024
Anaëlle MILON	le 26 janvier 2024	Thomas GARCIA	le 13 juillet 2024
Sandro GOMARIS	le 7 février 2024	Dario GRANIER	le 24 juillet 2024
Morgann MAUDUIT	le 13 février 2024	William HOMEYER	le 17 août 2024
Loan SAINT-MARTIN	le 11 mars 2024	Tom CHAMPY	le 28 août 2024

### Mariages

Frédéric NENERT et Sabine SARTORIO, unis	le 21 octobre 2023
Ludovic AVEDIAN et Ghislaine EYMARD, unis	le 16 décembre 2023
Raphaël LOPEZ et Karla HUARANCA PEREZ, unis	le 16 décembre 2023
Denis NEDJAR et Djouwarya TOIHA, unis	le 20 avril 2024
Julien GONDELLON et Audrey VIDAMMENT, unis	le 18 mai 2024
TAHON Vincent et IVANOVA Nadezhda, unis	le 25 mai 2024
David WINTZERITH et Cécile HIGOUNINC, unis	le 25 mai 2024
Stéphane FERREOL et Laure MOULAÏ, unis	le 1er juin 2024
Sébastien BARIOLA et Eva CARRÉ, unis	le 29 juin 2024
Romain BRUNET et Farah SLIMANI, unis	le 29 juin 2024
Jean-François MÉRY et Alix SILVY, unis	le 29 juin 2024
Adrien SOULET et Giulia TOMASELLO, unis	le 5 juillet 2024
Quentin COTTERET et Alexia FRANCES, unis	le 20 juillet 2024
Loïc VERNET et Mélody BENGLER	20 juillet 2024
Aurélien CANGE et Laurent LEMAITRE, unis	le 3 août 2024
Thibault GENESTE et Julia LAVIRON, unis	le 10 août 2024
Arnaud AUBRY et Fanny WUDARSKI, unis	le 24 août 2024
Marc-Antoine GARDON et Anna TRIPOLI, unis	le 7 septembre 2024
Jérôme NATHAN et Emmanuelle DEL DO, unis	le 7 septembre 2024

### Décès

Christiane LAMBERT veuve TANGUY	le 9 novembre 2023
Marine SAMMARCELLI épouse GOUJON	le 20 novembre 2023
Monique GIUSTI veuve GARCIA	le 30 novembre 2023
Bernard COSTA	le 7 décembre 2023
Pascale CASTELLI TREVoux	le 16 décembre 2023
Francis CAPITTI	le 21 décembre 2023
Andrée AMBROSIO veuve RIVAGIO	le 22 décembre 2023
Jean-Marc STARCK	le 4 février 2024
Colette ORTOLI veuve ANDREUCETTI	le 18 février 2024
Jacqueline HARMEL épouse GAGELIN	le 22 février 2024
Simone WILMES épouse REVERSAT	le 7 avril 2024
André SAMAT	le 14 avril 2024
Grégory MARIE-LUCE	le 1 <sup>er</sup> mai 2024
Père Pierre Jansen	le 10 juillet 2024
Marie IBANEZ veuve CALDARONE	le 15 juillet 2024
Christian DAURE	le 5 septembre 2024



### Hommage à André Samat (1935 – 2024)

André Samat, ancien Maire de Peynier, s'est éteint à l'âge de 89 ans. Né le 4 janvier 1935 à Peynier, il a consacré une grande partie de sa vie politique au canton de Trets et à la commune de Peynier dont il a été le maire pendant 36 ans, de 1965 à 2001. Sous ses mandats successifs, de nombreux projets ont vu le jour, allant de l'aménagement urbain à la promotion de la vie associative, ainsi que la construction de nombreux équipements publics encore utilisés aujourd'hui par les Peyniérens. André Samat était une figure incontournable de la vie politique locale. A ce titre il a exercé plusieurs mandats en tant que Conseiller Général de 1967 à 2002, puis Conseiller Régional, il a également été président du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc ou encore président du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA). C'est avec émotion que nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et à tous ceux qui ont eu l'honneur de travailler à ses côtés.



# Edito

Peyniérennes, Peyniérens, Mes Chers Amis,

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle aujourd'hui divisé dans un climat national incertain. Dans cette vie politique perturbée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire. Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble toutes les bonnes volontés.

Je suis un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble avancer dans la même direction. Que chacune et chacun en soit remercié.

La fonction de Maire est complexe, mais aussi tellement enrichissante et passionnante ; elle me permet de mesurer encore plus l'importance de partager des valeurs communes, d'avancer dans la même direction parfois avec quelques désaccords, heureusement, mais toujours avec détermination, humilité et neutralité. Aujourd'hui le conseil municipal vit bien, il agit et travaille au quotidien dans l'intérêt général.



Peynier avance avec vous. La rénovation du Château et de ses abords est achevée. Le bâtiment, témoin de notre histoire, abrite désormais la Mairie et différentes associations. L'esplanade, qui borde le bâtiment, surplombe un parking souterrain qui offre de nouvelles facilités de stationnement aux Peyniérens. Dans tous les domaines, notre village se modernise : de nouveaux logements vont être réalisés en réhabilitant les anciens bâtiments communaux devenus vacants, les travaux de la future médiathèque avancent, de nouveaux commerçants et des professionnels de santé s'installent renforçant l'attractivité de notre commune. La réhabilitation de la friche industrielle Sanofi sur la zone d'activités du Verdalaï est engagée et générera ainsi des créations d'emplois.

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements et laisser à la prochaine génération des finances saines.

Les défis et les chantiers qui nous attendent pour la fin de ce mandat et le prochain sont encore nombreux mais nous les aborderons, comme nous l'avons toujours fait, avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux Peyniérens d'aujourd'hui et de demain.

Notre commune se porte bien et ira de mieux en mieux parce qu'elle est riche des valeurs que chacun d'entre vous porte en lui : le respect, le partage et la solidarité, valeurs qui me sont chères.

Je suis très heureux de vous présenter cette édition de notre journal municipal, car elle illustre encore une fois la vitalité de notre commune rurale.

**Bonne lecture à toutes et à tous !**

Christian BURLE,  
Maire de Peynier

# Retour à l'école : c'était la rentrée à Peynier !



**Le 2 septembre, la rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et sereine à Peynier. Accompagné des élus municipaux, Monsieur le Maire a tenu à être présent pour ce moment important, apportant son soutien aux élèves, aux parents et à l'équipe éducative.**



Le groupe scolaire Jean Jaurès a ouvert ses portes à 354 élèves, répartis en 14 classes : 5 pour le niveau maternelle et 9 pour le niveau élémentaire. Sous la direction de Madame Sandrine Ventre, qui bénéficie d'une décharge totale d'enseignement pour se consacrer pleinement à ses missions administratives et pédagogiques, l'école a entamé cette nouvelle année avec dynamisme et engagement.

En maternelle, 129 élèves ont fait leur rentrée. Les petits écoliers ont été répartis en trois classes de petits/moyens, une classe de petits/grands, et une classe de grands. Cette année, l'équipe enseignante accueille une nouvelle collègue, Marielle Groussin, nommée à titre définitif. Elle rejoint une équipe dévouée, accompagnée de cinq ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), chacun affecté à une classe pour assurer un encadrement optimal des jeunes enfants.

Du côté de l'élémentaire, 225 élèves ont été répartis en une classe de CP, une classe de CP/CE1, une classe de CE1, deux classes de CE2, deux classes de CM1 et deux classes de CM2. Les effectifs sont stables et les enseignants, motivés, sont prêts à accompagner les élèves dans leur parcours scolaire avec attention et bienveillance.







La cantine scolaire a également rouvert ses portes, accueillant dès ce lundi 315 enfants pour le déjeuner. Ce service, essentiel pour de nombreuses familles, se déroule dans d'excellentes conditions, grâce à une organisation rodée et un personnel attentif.

Cette rentrée 2024 marque un nouveau chapitre pour le groupe scolaire Jean Jaurès, où l'ensemble de la communauté éducative est mobilisée pour offrir aux enfants de Peynier un environnement d'apprentissage de qualité. Monsieur le Maire et les élus ont salué le travail remarquable de toute l'équipe et souhaitent une année scolaire pleine de réussites et de découvertes pour les élèves.





# Bal de promo 2024 des élèves de CM2 : une soirée inoubliable

La salle de la Garenne a vibré de joie et de musique le jeudi 27 juin dernier, à l'occasion du bal de promo des élèves de CM2 de l'école élémentaire Jean Jaurès. Organisé par les Parents d'Elèves de Peynier (UPEP) en partenariat avec l'IFAC, cet événement marquait la deuxième édition de ce bal tant attendu.



Pour célébrer la fin de leur parcours en primaire et leur passage vers le collège, les 45 élèves de CM2 ont été invités à une fête spéciale. Chaque élève avait reçu une invitation personnelle quelques semaines avant l'événement, ajoutant une touche d'excitation et d'anticipation.

## Une soirée rythmée et gourmande

Durant deux heures, les jeunes ont profité d'une soirée mémorable. La DJ Justine de l'IFAC a enflammé la piste de danse, entraînant les enfants dans une série de danses endiablées. Le buffet gourmand, généreusement garni par les contributions des parents, a ravi les papilles des petits gourmets avec ses gâteaux et friandises.

Un coin photos souvenirs, décoré d'une arche de ballons, a permis à chaque élève de repartir avec deux photos Polaroid en souvenir de cette soirée exceptionnelle. De plus, les enfants ont eu l'opportunité de customiser leur propre bracelet de l'amitié, ajoutant une touche personnelle et symbolique à cette fête.

La salle, magnifiquement décorée, présentait des œuvres significatives réalisées par les élèves. Une fresque collective créée en collaboration avec l'IFAC ornait un mur, tandis qu'une frise chronologique retraçait le parcours scolaire des élèves depuis la petite section (2016-2017) jusqu'à leur dernière année en CM2 (2023-2024). Cette rétrospective émouvante a permis de revivre les moments forts de leur vie scolaire à Peynier.

Chaque élève a reçu une médaille personnalisée et un livre dédié par le personnel enseignant, symbolisant la reconnaissance de leurs efforts et de leur progression tout au long de leur scolarité primaire.

## Une organisation exemplaire

L'événement a été encadré par la directrice de l'école, Madame Ventre, les enseignants, ainsi que des parents volontaires de l'UPEP. L'organisation impeccable a permis aux enfants de passer un moment inoubliable dans une ambiance sécurisée et chaleureuse.

Les Parents d'Elèves remercient chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée :

- La mairie de Peynier pour la mise à disposition de la salle de la Garenne,
- Les entreprises locales pour leur soutien financier et en nature,
- Le personnel de l'IFAC pour son implication et son dévouement,
- Les parents des élèves de CM2 pour les délicieux gâteaux et friandises,
- Madame Ventre, directrice de l'école primaire, pour sa réactivité et sa disponibilité,
- Les enseignants pour leur présence et leur disponibilité auprès des élèves durant le bal,
- Les parents bénévoles de l'UPEP pour leur aide précieuse le jour du bal.

Un grand merci également aux enfants pour leurs sourires, leur sens du rythme et leur bonne humeur contagieuse !

Nous attendons déjà avec impatience la prochaine édition du bal des CM2 en juin 2025, pour célébrer une nouvelle promotion d'élèves sur le chemin du collège.





# Commémoration du 8 mai 1945



**A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, la Municipalité a invité les peyniériens à assister à la cérémonie avec dépôt de gerbe qui s'est déroulée au monument aux morts.**

Précédée par le porte-drapeau, la procession est partie du Château, nouveau siège de l'Hôtel de Ville, pour rejoindre le monument aux morts. Sur place, accompagné par les Jeunes Sapeurs-Pompiers, Christian Burle a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de Peynier. Dans son discours, il a rendu hommage aux victimes de ces années de guerre pour que leur mémoire ne soit pas oubliée et a souligné le courage de toutes celles et ceux qui se sont battus pour la liberté.

Après la cérémonie, la Municipalité a invité les Peyniériens à partager le verre de l'amitié dans la cour d'honneur du Château.





# 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération

2024 marquait les 80 ans des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Des plages de Normandie au débarquement de Provence, en passant par les destins extraordinaires, souvent tragiques, d'hommes et de femmes de la Résistance française et étrangère, retour sur la libération de Peynier le 20 août 1944.



Les cérémonies



Le 24 août dernier, la commune de Peynier a vibré au rythme des souvenirs et de la reconnaissance à l'occasion du 80ème anniversaire de sa Libération. Cet événement marquant, commémorant la libération du village le 20 août 1944, a été l'occasion de rendre un hommage solennel à ceux qui ont lutté pour la liberté, sous le joug de l'occupation allemande.

Sous un soleil radieux, l'après-midi a débuté avec une exposition de véhicules d'époque, véritables témoins de l'histoire, installés au boulo-drome municipal. Les rues de Peynier ont ensuite été animées par un défilé spectaculaire des véhicules du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil.





# de Peynier



Les habitants, petits et grands, ont pu admirer ces engins historiques tout en agitant les drapeaux tricolores et américains distribués pour l'occasion. A bord des véhicules, des figurants en habits d'époque ont transporté les spectateurs dans une autre époque. Parmi eux, des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier vêtus de tenues fidèlement reconstituées, les élus de la commune, ainsi que Monsieur le Maire.

Après le défilé, un cortège à pied s'est formé pour rendre un hommage au monument aux morts. Ce moment solennel a permis de rappeler les sacrifices des hommes et des femmes qui ont combattu pour la liberté de Peynier et de toute la France.

des événements qui ont marqué la libération de Peynier.

La commémoration s'est terminée dans la convivialité avec un apéritif offert dans la cour d'honneur du Château, où les participants ont pu échanger leurs impressions sur cette journée riche en émotions et découvrir les panneaux préparés par l'association Litteralis : Peynier en 1944, la Libération de Peynier et les résistants de Peynier.

Un grand merci au Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil, à la Réserve Communale de Sécurité Civile



La fin d'après-midi a atteint son apogée avec une reconstitution historique sonorisée d'une scène de la Libération, réalisée sur le Cours Albéric Laurent. Devant un public venu nombreux, cette scène émouvante a permis de revivre un instant crucial de l'histoire du village, plongeant les spectateurs au cœur

de Peynier, à Litteralis, ainsi qu'aux services municipaux, pour l'organisation de cet événement inoubliable. Ce devoir de mémoire a été honoré avec dignité et respect, offrant aux Peyniérens un moment de recueillement et de partage autour de l'histoire de notre village et de notre pays.





# Première Ronde des Saintes : les Alpine vrombissent à Peynier



**Avec le soutien de la municipalité, l'association peyniérienne AGNOR (Alpine Gordini Non Oubliées Réunies), en collaboration avec le Classic Sport 122, a organisé une exposition et le départ de la première Ronde des Saintes le samedi 30 septembre 2023 à Peynier.**



Avant le départ, l'exposition des véhicules sur le cours Albéric a permis aux amateurs d'admirer les belles calandres des voitures de légende que sont les Renault Alpine. Les véhicules sont ensuite en convoi pour une splendide balade de 180km entre les massifs de la Sainte-Baume et de la Sainte-Victoire.



Une beau succès pour cette manifestation inédite reconduite en 2024.





**Le 31 octobre 2023, les rues de Peynier se sont transformées en un terrifiant terrain de jeu pour petits et grands lors de la toute première Halloween Party, organisée par les Parents d'Elèves de Peynier (UPEP).**

## La première Halloween Party à Peynier ensorcelle les familles

Cet événement exceptionnel a attiré des centaines d'enfants et de familles avides de frissons et d'amusement.

La fête a commencé à 17h avec un buffet alléchant de gâteaux terrifiants et la vente de barbes à papa colorées qui ont ravi les papilles des participants. Les ruelles du village ont été rebaptisées pour l'occasion "les rues de la peur", et elles étaient peuplées de vampires, zombies et autres créatures cauchemardesques. Plusieurs dizaines de bénévoles figurants se sont prêtés au jeu en se costumant de manière effrayante, pour la plus grande joie, et parfois la peur, des enfants.

L'ambiance n'a pas manqué d'effrayantes histoires, racontées par Elisabeth autour d'un chaudron mystérieux. Les plus créatifs ont pu participer à un atelier pour confectionner leur propre momie en carton, ajoutant une touche personnelle à cette nuit d'Halloween mémorable. Vers 18h l'amicale de la réserve communale est également venue lancer des bonbons depuis le véhicule d'intervention décoré pour l'occasion.



La soirée s'est terminée à la tombée de la nuit avec l'élection des meilleurs déguisements, un moment fort qui a récompensé la créativité et l'originalité des participants. L'engouement pour cette première édition a été indéniable, créant une ambiance halloweenesque festive qui a rassemblé les Peyniérens dans un esprit de camaraderie.

L'Upep a d'ores et déjà annoncé son intention de faire de cet événement un rendez-vous incontournable à l'automne, avec des nouveautés en perspective en 2024. Les habitants de Peynier peuvent se réjouir de retrouver cette expérience unique, qui continuera à répandre la magie d'Halloween dans le village pour les années à venir.





# Premier marché de Noël en extérieur organisé par Peynier Fêtes



Notre village a vécu un moment magique le dimanche 3 décembre 2023, alors que Peynier Fêtes organisait pour la première fois un marché de Noël en plein air. L'événement a transformé le Cours en un monde enchanté, offrant une journée mémorable pour toutes les familles.

Dès 13h, les portes du marché de Noël se sont ouvertes, les nombreux exposants ont dévoilé des trésors variés, allant de l'artisanat local aux délices gastronomiques. Les visiteurs ont pu déambuler entre les stands, découvrant des cadeaux uniques et dénichant des surprises pour égayer leurs fêtes.

Les plus jeunes ont été gâtés avec des activités spécialement conçues pour eux. Les balades en poneys ont transporté les enfants dans un monde fantastique, tandis que les ateliers de fabrication de ballons ont libéré leur créativité. Les éclats de rire et les sourires ont illuminé le marché, créant une ambiance joyeuse et débordante d'énergie.

L'incontournable Père Noël était de la partie, accueillant les familles avec sa générosité et son charme caractéristiques. Les enfants ont eu l'opportunité de s'asseoir sur ses genoux pour une

photo mémorable, repartant avec des souvenirs tangibles de cette rencontre magique. Un geste qui a renforcé l'esprit chaleureux de la saison des fêtes.

La scène s'est animée dans l'après-midi avec un concert de chants de Noël envoûtant, orchestré par la talentueuse Célia Giordano. Sa merveilleuse voix a résonné dans tout le marché, créant une atmosphère enchanteresse qui a transporté les visiteurs dans l'esprit festif de Noël. Alors que la fraîcheur de l'hiver se faisait sentir, les visiteurs ont pu se réchauffer avec du vin chaud et du chocolat chaud, dégustant ces boissons réconfortantes tout en flânant sur le Cours.

En fin d'après-midi, avec les illuminations du Cours et du sapin, les lumières scintillantes ont transformé le village en un paysage féérique, propageant la magie des fêtes et célébrant l'esprit de Noël dans toute sa splendeur.





# L'Aïoli des Michels :

## une tradition conviviale de la rentrée

Chaque année, à l'occasion de la fête votive de la Saint-Michel, le hameau Les Michels, se pare de ses plus beaux atours pour célébrer une tradition qui perdure depuis des décennies : le célèbre aïoli des Michels.

Cet événement incontournable, qui réunit habitants du hameau, du village et visiteurs, symbolise à la fois la convivialité et l'attachement aux traditions locales.

Préparé avec soin par la boucherie Bruna, l'aïoli est accompagné de délicieux poissons et légumes, sélectionnés et servis par les agents municipaux de Peynier. Le repas, copieux et savoureux, est un véritable hommage à la gastronomie provençale. Après le repas, et le traditionnel digestif, place à la fête ! La musique résonne, entraînant petits et grands sur la piste pour un Madison endiablé, créant une ambiance chaleureuse et festive.

Chaque année, cette célébration rappelle l'importance des traditions et du partage dans la vie locale. Ne manquez pas ce rendez-vous, il reviendra l'année prochaine, où l'amitié et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous ! Ambiance garantie !





# Journée des associations 2024 : un rendez-vous festif et engagé

Samedi 7 septembre, la commune de Peynier a vibré au rythme de la Journée des associations, qui s'est tenue dans le cadre enchanteur de la Base de Loisirs de la Garenne. Cet événement, désormais incontournable, a une nouvelle fois rencontré un franc succès, réunissant habitants, visiteurs et représentants associatifs dans une ambiance festive et conviviale.



Les manifestations

Dès 10 heures, toutes les associations sportives, artistiques, d'enfance-jeunesse, d'animations, solidaires, culturelles et de valorisation du patrimoine de la commune se sont mobilisées pour faire découvrir au public la diversité et la richesse de leurs activités. De nombreux stands colorés, où chacun pouvait obtenir

des informations, se sont déployés tout au long de la journée, offrant aux visiteurs l'opportunité de s'inscrire à des cours, ateliers ou clubs pour l'année à venir.

En parallèle des stands, des démonstrations ont animé la journée : chorale, ateliers de peinture, initiations sportives (tir à l'arc, BMX, Kung Fu), Sécurité Civile, et bien plus encore. Petits et grands ont pu s'essayer à de nouvelles disciplines dans une atmosphère détendue et bienveillante. Les plus jeunes se sont amusés à participer à des activités créatives et ludiques, pendant que les adultes découvraient les possibilités de loisirs variées offertes par nos associations locales.







Les Archers du Verdalaï de Peynier ont encore fait parler d'eux au dernier championnat de France de tir nature à Montgiscard avec deux médailles : Isoé Qautheron en argent en U15F arc nu et Valérie Qautheron en bronze en S2F arc nu. Bravo à nos archers !

La Base de Loisirs de la Garenne a offert, une nouvelle fois, un décor idyllique pour cet événement, permettant aux familles de profiter pleinement du cadre naturel tout en allant à la rencontre des bénévoles passionnés. Grâce à la météo clémente, cette journée a pris des allures de fête de village, où l'échange et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Journée des associations 2025, qui s'annonce tout aussi prometteuse !



Un grand merci à toutes les associations de Peynier pour leur dynamisme, leur créativité et leur implication dans l'organisation de cette journée. Grâce à elles, la commune continue d'être un lieu de vie riche en animations, permettant à chacun de s'épanouir à travers des activités variées.





# Lei Tres Pigno en images : des activités et des rencontres tout au long de l'année



Quôter de fête avec les enfants de l'Ifac sur le thème des 13 desserts avec chant, danse, échange de carte de Noël, un très joli moment pour nos aînés



Les saveurs du repas de Noël, offert par la Municipalité, ont enchanté les papilles de nos aînés



On déguste les coquillages à Mèze en novembre 2023





Les petites mains s'activent pour préparer le char du corso fleuri de Trets



Une fête de la bière endiablée au Pasino d'Aix



En voyage à Barcelone pour découvrir la Catalogne



# Le Tabac de Peynier : un nouveau point de rencontre au cœur de la commune



Depuis le 1<sup>er</sup> mai, la commune de Peynier a le plaisir d'accueillir son tout nouveau Tabac Presse. Niché au cœur du village, avenue de la Libération, le Tabac de Peynier a ouvert ses portes avec une proposition des plus complètes, devenant également un relais Poste urbain.

Florent, un habitué de l'univers du tabac depuis ses 19 ans, est le visage derrière cette initiative. Ayant travaillé pendant des années dans un tabac FDJ, il possède une expertise inégalée dans ce domaine. Son choix de Peynier pour établir ce nouveau bureau de tabac n'est pas anodin. En effet, Florent est tombé sous le charme de notre village pittoresque, situé à seulement une vingtaine de kilomètres de chez lui. De plus, il a été accueilli chaleureusement par la population, ce qui a renforcé sa conviction que Peynier était l'endroit idéal pour réaliser son projet.

Florent n'est pas seul dans cette aventure. Il travaille en étroite collaboration avec son frère, permettant ainsi une amplitude d'ouverture exceptionnelle, 7 jours sur 7, ainsi que les jours fériés. Cette disponibilité accrue vise à offrir un service optimal aux Peyniérens et aux visiteurs de passage.

Les services proposés par le Tabac de Peynier seront à la hauteur des attentes, reprenant avec brio l'essence de l'ancien Tabac du Cours. Ainsi, les clients peuvent retrouver un large éventail de produits et de services, comprenant le tabac bien sûr, mais également les jeux de la Française des Jeux (FDJ), le PMU, la presse, ainsi qu'un relais colis et un point poste (mis en service début juin). Les amateurs de boissons peuvent également se ravitailler en boissons à emporter, tandis que les adeptes de la cigarette électronique trouvent également leur bonheur dans ce nouveau lieu de rencontre.



Le Tabac de Peynier se positionne comme un véritable lieu de vie, où les Peyniérens peuvent se retrouver, échanger et partager des moments conviviaux. Cette ouverture est importante pour maintenir tous les services de proximité sur la commune tout en offrant aux habitants et à ses visiteurs un espace accueillant et dynamique, au cœur même du village.

## Un relai de poste urbain c'est quoi ?

La Poste relais urbain est une nouvelle forme de présence postale installée chez un commerçant. Il permet aux clients de La Poste de bénéficier d'un autre lieu d'accueil et de prise en charge de leurs besoins que le bureau traditionnel. Il est accessible à tous avec une amplitude horaire mieux adaptée aux rythmes de vie modernes.

Il permet d'effectuer toutes les opérations les plus fréquentes d'un bureau de poste classique : affranchissements, dépôts de plis, dépôts de colis pour les expéditions et vente des produits courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés, garde du courrier). Seuls les services financiers ne sont pas assurés (retraits d'espèces pour les titulaires d'un compte-chèques postal).

**19, avenue de la Libération**

**Du lundi au vendredi : 6h30 à 19h30**

**Le samedi : 7h30 à 19h30**

**Dimanche et jour fériés : 8h à 12h30**





# Ocho devient “La Table d’Ocho” : un nouveau restaurant traditionnel au cœur de Peynier

La vie au centre du village de Peynier s’apprête à changer avec une nouvelle offre culinaire ! Le célèbre Bar à vin Ocho, apprécié pour son ambiance chaleureuse et sa sélection de vins et de planches, évolue et se transforme pour devenir un véritable restaurant traditionnel sous le nom de “La Table d’Ocho”.

Face à l’absence de restaurant dans le centre historique du village, le propriétaire du Bar à vin Ocho a décidé de repenser son concept afin de mieux répondre aux besoins de la population. La Table d’Ocho proposera désormais une cuisine locale et savoureuse. Que vous soyez en quête d’un repas convivial ou d’un déjeuner rapide pour la pause du

midi, vous y trouverez une offre authentique qui met en valeur les produits de la région.

Ce changement de concept représente une excellente nouvelle pour les amoureux de gastronomie traditionnelle et les Peyniérens, qui trouveront à La Table d’Ocho un lieu de rencontre et de plaisir culinaire.



## Des horaires d’ouverture adaptés

La Table d’Ocho ouvrira ses portes **tous les midis du mardi au vendredi** pour offrir des plats frais et de saison.

De plus, pour ceux qui souhaitent se régaler en soirée, le restaurant sera également ouvert **du mardi au samedi de 19h à 23h**.

L’objectif est de permettre à chacun, habitant de Peynier ou de passage, de profiter d’une table accueillante et d’une cuisine de qualité.

Rendez-vous dès maintenant à La Table d’Ocho, le nouveau restaurant qui promet de devenir un incontournable de Peynier !

La Table d’Ocho

8, avenue de la Libération

☎ 09 50 31 58 72

✉ contact@epicerie-ocho.com

📷 la\_table\_d\_ocho



# Fermeture de la boulangerie : la Mairie met en place une solution temporaire

Le 13 juillet 2024, Peynier a été marqué par la fermeture soudaine de l'unique boulangerie du village, laissant les habitants sans accès à leur pain quotidien, une perte considérable qui prive les habitants d'un service de première nécessité. Face à cette situation délicate, la municipalité a rapidement réagi pour trouver une solution temporaire.

Depuis le 22 juillet, le Tabac de Peynier, situé avenue de la Libération, assure un service de dépôt de pain. Ce service est rendu possible grâce à un partenariat avec la boulangerie "L'atelier Antik", située au Centre Commercial "Le Forum". Les habitants continuent ainsi à se procurer leur pain quotidien en attendant qu'un repreneur soit trouvé pour la boulangerie de la place Yves Dollo.

Le maire de Peynier, Christian Burle, s'est exprimé sur cette initiative :

**"Nous comprenons combien la fermeture de la boulangerie a pu perturber la vie quotidienne de nos concitoyens. L'équipe municipale a travaillé sans relâche pour trouver une solution rapide et efficace, et nous sommes heureux d'annoncer ce partenariat avec la boulangerie du Forum. Nous tenons à remercier chaleureusement le Tabac de Peynier pour leur collaboration et leur soutien".**

Les horaires de dépôt de pain sont alignés avec les heures d'ouverture du Tabac, permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'une grande flexibilité pour récupérer leurs commandes. Les pains sont livrés chaque matin, garantissant leur fraîcheur et leur qualité.

La boulangerie est actuellement en liquidation judiciaire et cette procédure ne permet pas à la municipalité d'intervenir sur le choix d'un futur repreneur éventuel. En attendant, ce service de dépôt de pain témoigne de la solidarité et de l'engagement de la commune envers ses habitants.

## "Le Champ du Pain" :

Depuis le 9 septembre, la commune de Peynier accueille une nouvelle initiative locale qui ravira les amateurs de pain authentique et sain. Tous les lundis de 17h à 19h, Barbara et Nicolas, deux passionnés de boulangerie artisanale, installent leur stand Place Yves Dollo, juste devant la boulangerie, pour proposer leurs pains bio au levain naturel.



Après la fermeture de la boulangerie du village, sensibles à cette situation, Barbara et Nicolas ont pris contact avec la municipalité pour proposer leurs services. Séduite par la qualité de leur projet artisanal et leur démarche respectueuse de l'environnement, la municipalité a immédiatement adhéré à cette initiative. C'est ainsi que, depuis le 9 septembre, les habitants de Peynier peuvent profiter de pains bio au levain naturel, chaque lundi sur la Place Yves Dollo.

Originaire de Cadolive, à seulement 15 km de Peynier, ce couple a récemment opéré une reconversion professionnelle, fruit de deux années de travail acharné pour donner naissance à leur projet : "Le Champ du Pain". Leur démarche repose sur des valeurs fortes : "Pour la Santé de l'Homme et de la Nature". Ils ont pris le soin de comprendre et de maîtriser chaque étape de la filière, de la graine plantée dans le champ jusqu'au pain nourricier, dans le respect du consommateur et de la nature.

Leurs pains, issus de farines de blés anciens locaux (Provence), sont particulièrement remarquables pour leur faible teneur en gluten. Ces céréales, cultivées en population pour favoriser la biodiversité, sont moulues sur des meules de pierre (moulin Astrié) afin de préserver un maximum de nutriments. Pour les variétés de pain encore plus faibles en gluten, comme ceux à base de Khorasan, petit épeautre ou riz-sarrasin, Barbara et Nicolas se fournissent au moulin Saint-Joseph à Grans.



## vente hebdomadaire de pain Bio au levain naturel à Peynier



Leur méthode de fabrication est tout aussi respectueuse : le pétrissage se fait à la main pour ne pas altérer les qualités des farines et des pâtes. La fermentation se fait de manière naturelle, sans recourir à des chambres de pousse ou de froid, et la cuisson a lieu dans un four à bois traditionnel, selon la méthode paysan-boulangier.

**Tous les lundis de 17h à 19h**

**Place Yves Dollo à Peynier**

☎ **06 15 57 47 54**

✉ **contact@le-champ-du-pain.fr**

🌐 **le-champ-du-pain.fr**

📘 **Facebook : Le Champ du Pain**





# Une zone bleue de stationnement pour dynamiser le centre du village

**Afin de soutenir les commerces locaux et faciliter l'accès aux différents services autour du nouvel Hôtel de Ville, la commune de Peynier a mis en place une zone bleue de stationnement depuis le 2 septembre dernier. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de revitaliser le cœur du village en régulant le stationnement et en encourageant une rotation plus dynamique des véhicules.**

Grâce à la mise en service récente du parking souterrain sous la cour du château, la commune a pu mettre en place une zone bleue de stationnement au cœur du village entre l'avenue Saint-Eloi et la place Yves Dollo. Le parking du Château, offrant 100 places réservées aux résidents du centre historique, réduit le nombre de véhicules stationnés en surface, permettant ainsi l'aménagement de cette zone bleue pour dynamiser l'activité commerciale, favoriser l'implantation de nouveaux commerces et faciliter l'accès aux services publics, notamment les services municipaux (Mairie, CCAS, espace jeunes, future Médiathèque...).

La nouvelle zone bleue couvre l'avenue Saint-Eloi ainsi que la place Yves Dollo. Elle est active du lundi au samedi, de 8h à 19h, avec une durée maximale de stationnement fixée à 2 heures (stationnement non réglementé le dimanche et les jours fériés). Ce stationnement est gratuit, mais nécessite l'utilisation d'un disque de stationnement bleu, à apposer sur le pare-brise avant du véhicule, pour indiquer l'heure d'arrivée.

Pour les habitants de Peynier, la municipalité met gracieusement à disposition les premiers disques bleus de stationnement à l'accueil de la Mairie. Un disque sera délivré par foyer, sur présentation d'un justificatif récent de domicile. Pour ceux qui n'auront pas pu se procurer le disque en Mairie, celui-ci sera également disponible à la vente au Tabac de Peynier.

## 5 places de stationnement minute créées

En complément de la zone bleue, cinq places de stationnement minute sont également mises en service avenue de la Libération, à hauteur du Tabac de Peynier. Ces emplacements permettent aux clients de la pharmacie et du tabac de se stationner gratuitement pendant une période de 30 minutes, toujours avec l'utilisation du disque de stationnement bleu.

## Un soutien aux commerçants locaux

Cette mesure vise à améliorer l'accès aux commerces et à assurer une meilleure disponibilité des places de stationnement au centre du village. En favorisant une rotation régulière des véhicules, la commune espère attirer davantage de clients potentiels pour les commerçants locaux, tout en évitant les stationnements prolongés qui nuisent à l'activité économique.



## Comment utiliser votre disque de stationnement ?

- Le disque doit être positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule.
- L'automobiliste doit indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Vous pouvez stationner au maximum la durée mentionnée sur les panneaux.
- Au-delà de la durée maximale, le véhicule doit quitter l'emplacement sous peine de recevoir une amende.

En effet, en cas d'absence du disque ou de durée dépassée, la Police Municipale établira une amende d'un montant de 35€, il s'agit d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe (article R. 417-3 du Code de la route). Changer l'horaire du disque sans bouger sa voiture est également passible d'une amende.







## Mode d'emploi

Les conducteurs des véhicules sont tenus d'apposer un disque de contrôle dénommé "disque bleu", conforme à la réglementation en vigueur et notamment au modèle type fixé par arrêté du ministre de l'intérieur.

La durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.

Les périmètres de la zone bleue sont délimités et dûment signalés par des panneaux et un marquage au sol.

## Renouvellement du contrat du distributeur de billets du Cours pour 5 années supplémentaires

Cela fait maintenant 3 ans que le distributeur de billets du Cours est en service et le contrat passé par la commune avec la société Loomis arrivait à échéance. Face au succès rencontré et au service apporté à la population, la municipalité renouvelle le contrat pour 5 années supplémentaires.

Depuis 3 ans, le distributeur de billets du Cours est devenu un pilier essentiel de la vie quotidienne de la commune, offrant aux Peyniérens et aux visiteurs un accès facile à des services bancaires à tout moment. Aujourd'hui, la municipalité est fière d'annoncer le renouvellement du contrat avec la société LOOMIS pour 5 années supplémentaires, témoignant ainsi de son engagement envers le commerce local.

Au cours de ces 3 dernières années, le distributeur de billets du Cours a connu un vif succès, après une longue attente, avec plus de 15 000 utilisateurs pour les seuls 12 derniers mois. Ce chiffre impressionnant témoigne de la confiance croissante de la population envers ce service essentiel, qui facilite les transactions financières et contribue au dynamisme économique local.

Le montant global des transactions au distributeur du Cours sur ces 12 derniers mois s'élève à plus de 1,2 million d'euros. Ces fonds ont circulé dans la commune, soutenant activement les commerces locaux et le marché. En plus de fournir une commodité indéniable aux habitants, le distributeur de billets du Cours a joué un rôle crucial dans le renforcement de l'économie locale.

Le Maire de Peynier exprime sa satisfaction quant aux résultats positifs de ces 3 années de collaboration avec la société Loomis. "Le distributeur de billets du Cours est devenu un élément central de notre commune. Il facilite la vie quotidienne de nos habitants et

encourage l'activité économique locale. Le renouvellement du contrat avec Loomis pour 5 années supplémentaires reflète notre engagement à offrir des services de qualité aux Peyniérens", déclare Christian Burle.

Afin de fournir ce service aux usagers, la municipalité doit s'acquitter d'un forfait locatif de 1 100€ par mois. Pour ce tarif, le transporteur de fonds s'occupe de la maintenance ainsi que de l'approvisionnement de l'appareil en billets. Nous comptons donc sur les Peyniérens pour continuer à réaliser, le plus souvent possible, leurs retraits d'espèces sur le Cours au distributeur communal.

En continuant d'investir dans des infrastructures qui soutiennent l'économie locale, la commune de Peynier démontre son engagement pour créer un environnement propice à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Peyniérens.

Une solution avantageuse pour les usagers

L'absence de frais bancaires fait partie des points forts du distributeur indépendant proposé par LOOMIS. Le dispositif permet ainsi aux habitants de la commune et aux riverains de retirer du liquide gratuitement 24h/24.

Ce sont les mêmes conditions qui s'appliquent que pour un distributeur ordinaire (qui dépendent des conditions générales de votre banque quant au nombre de retraits autorisé hors de leur réseau).



# “Lilia te Coiffe” :

## Un nouveau salon de coiffure

Depuis le 16 janvier 2024, le tout nouveau salon de coiffure de Peynier “Lilia te Coiffe” a ouvert ses portes et reçoit ses clients pour une expérience de coiffure exceptionnelle.

L'événement a été marqué par une ambiance chaleureuse et festive, où les invités ont eu l'occasion de découvrir en avant-première les installations modernes après des travaux de rénovation du local : isolation, électricité, plafond suspendu, sol et transformation de l'arrière boutique.

“Lilia te Coiffe” se démarque par son engagement à offrir une gamme complète de prestations pour répondre aux besoins de la femme, des enfants et de l'homme, y compris les soins dédiés à la barbe. Ce nouveau salon propose une multitude de prestations, allant des coupes et des couleurs classiques aux coiffures plus audacieuses et créatives. Les clients peuvent également profiter de soins capillaires personnalisés et de coiffures événementielles pour des occasions spéciales.



L'économie et le commerce

Situé au cœur du village, 7 cours Albéric Laurent, “Lilia te Coiffe” se positionne comme un espace dédié à la beauté et au bien-être, offrant une gamme complète de services de coiffure pour les femmes, les enfants, les hommes et même les barbes. Dirigé par la talentueuse Lilia, une jeune femme de 24 ans passionnée par son métier, le salon se distingue par une ambiance conviviale.

Forte de ses diplômes et de ses 8 années d'expérience dans le domaine de la coiffure, elle a conçu son salon comme un lieu où chaque client se sent choyé et écouté. Sa passion pour la coiffure transparaît dans chaque détail, de la décoration élégante aux équipements utilisés pour les différents services.

Les habitants de Peynier et des environs peuvent dès maintenant réserver leur place.

“Lilia te Coiffe”, un lieu incontournable à Peynier pour tous ceux qui recherchent une expérience de coiffure exceptionnelle alliant professionnalisme, passion et innovation.



7, cours Albéric Laurent

Ouvert du mardi au samedi

de 9h30 à 18h30

RV par téléphone au ☎ 04 42 53 15 70



# Le Château, nouveau cœur de vie de Peynier

Vendredi 13 septembre 2024, en présence de Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental, Christian Burle, Maire de Peynier, a inauguré la nouvelle Mairie de notre village ainsi que le parking souterrain André Maunier.



Entièrement rénové, le château abrite désormais l'Hôtel de Ville de Peynier et ses différents services municipaux, mais aussi le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'Espace Jeunesse et des associations locales comme l'école de musique, le Foyer Rural ou le club de bridge.

Peynier a pu bénéficier de l'aide conséquente du Département. La collectivité a apporté près de 3 millions d'€ pour les travaux de réhabilitation (60% de subvention).

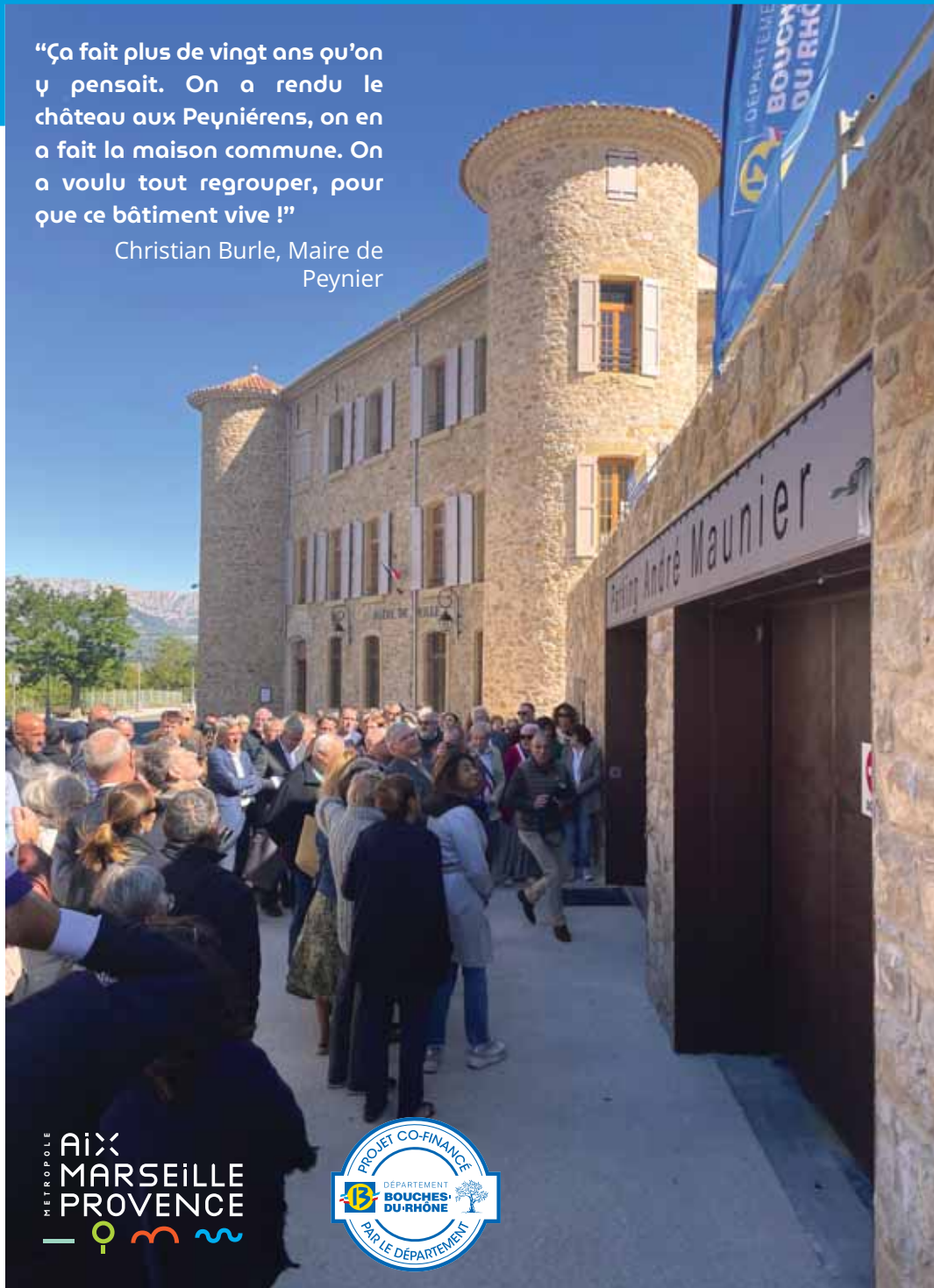
La Métropole, elle, a ajouté environ 500 000 €.

Pour le nouveau parking souterrain André Maunier, le Département a débloqué près d'1,9 million d'€, la Métropole environ 700 000 €.

Pour la future place publique de 1 870 m<sup>2</sup> qui parachèvera ce chantier important, c'est une autre enveloppe de 510 000 € qui est prévue par le Conseil Départemental 13.

“Ça fait plus de vingt ans qu'on y pensait. On a rendu le château aux Peyniérens, on en a fait la maison commune. On a voulu tout regrouper, pour que ce bâtiment vive !”

Christian Burle, Maire de Peynier



*Nous reviendrons en détail sur ce grand projet dans un numéro spécial du Journal de Peynier consacré au Château de Peynier.*



# Le drapeau tricolore flotte sur le toit du Château : Réouverture solennelle de la Mairie de Peynier

18 mars 2024



Après une semaine intense de déménagement et de préparatifs, les services administratifs de la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) étaient fins prêts à accueillir les Peyniérens dans les nouveaux locaux au Château de Peynier le lundi 18 mars 2024.

Le déménagement de la Mairie et du CCAS vers le Château a représenté un moment historique pour la commune. Ce déménagement a été organisé pour améliorer l'accès aux services municipaux et de fournir un environnement moderne et fonctionnel pour les citoyens et les agents municipaux.

Les nouveaux locaux au Château proposent un cadre majestueux et élégant pour les activités administratives de la commune. Les espaces ont été aménagés pour offrir un environnement accueillant et efficace, où les citoyens peuvent recevoir des services de qualité dans un environnement agréable.

Après avoir hissé le drapeau tricolore sur le toit du château, un geste symbolique qui célèbre l'unité et la force de la nation, l'équipe municipale et les agents ont ouvert les portes de la Mairie et du CCAS aux Peyniérens le lundi 18 mars au matin. Les habitants ont ainsi pu découvrir les nouvelles installations et rencontrer les membres du personnel municipal.

L'accès principal se fait par la place du Château – Hall d'accueil des administrés. L'accès depuis l'avenue Mireille est possible depuis la fin des travaux d'aménagement de l'avenue à hauteur du Château.

Cette réouverture est le résultat de mois de planification et de travail acharné de la part de nombreux acteurs impliqués dans le projet. La municipalité tient à remercier tous ceux qui ont contribué à rendre cette transition possible et à assurer la continuité des services municipaux pendant cette période de changement.



## Nouveaux horaires élargis pour l'accueil du public

A l'occasion du déménagement de la Mairie vers le Château, dans le but de répondre aux besoins des Peyniérens et de garantir une accessibilité accrue aux services municipaux, les horaires d'ouverture au public ont été élargis.

Désormais, les Peyniérens ont la possibilité de se rendre à la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et jusqu'à 18h30 le mardi. Des horaires étendus, qui permettent de bénéficier d'un accès plus flexible aux services administratifs.

Cette décision reflète l'engagement continu de la Municipalité à rendre les services municipaux aussi accessibles et efficaces que possible afin de garantir un service de qualité à tous les citoyens.

## Horaires d'ouverture

### Mairie de Peynier

Lundi :	8h30-12h	et 13h30-17h30
Mardi :	8h30-12h	et 13h30-18h30
Mercredi :	8h30-12h	et 13h30-17h30
Jeudi :	8h30-12h	et 13h30-17h30
Vendredi :	8h30-12h	et 13h30-17h30

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Lundi :	Fermé	
Mardi :	8h30-12h30	et 13h30-18h30
Mercredi :	8h30-12h30	
Jeudi :		13h30-17h30
Vendredi :	8h30-12h30	



# Faites le plein d'activités avec le Foyer Rural !

**Le Foyer Rural a intégré avec joie ses nouveaux locaux mis à disposition par la commune au Château de Peynier.**

Les activités du Foyer Rural de Peynier ont été regroupées à l'espace associatif du Château depuis le lundi 11 mars 2024. Cinq espaces ont été aménagés pour accueillir notamment le Yoga, le Qi Gong, la peinture, la sculpture, la couture ou le Théâtre (la gymnastique restant au Centre Socio-Culturel).

Depuis quelques mois, les 130 adhérents apprécient l'usage de ces nouveaux lieux tout à la fois chargés d'histoire et pour autant très fonctionnels et lumineux.

Avec sa Présidente, Régine Ruiz, sa Vice-Présidente Sophie Barrat, son Trésorier Jean-Marie Dugat sa Secrétaire Béatrice Botas et ses membres actifs du bureau Aurélie Gilson, Caroline Dugat, Brigitte Rossi Claudie Mediene et Maïté Gisbert, les idées fusent pour trouver de nouveaux projets visant à proposer une offre éclectique aux Peyniérens.

Par ailleurs, un travail d'arrache-pied est d'ores et déjà mené pour l'organisation du prochain festival de théâtre au mois de novembre dont l'édition précédente avait drainé pas moins de 870 spectateurs.

Bref un Foyer rural en mouvement dont l'âme historique s'intègre parfaitement dans ces nouveaux locaux.



☎ 06 79 54 64 57

Hôtel de Ville

Espace associatif

Rue du Château – Hall

Edmond Barthélémy

## Les activités proposées par le Foyer Rural



### Activités sportives

■ **Assouplissement seniors** (auto-animation)

Jeudi : 10h15-11h45

■ **Gym remise en forme** (Catherine Travers)

Lundi : 9h-10h (Gym), 18h-19h (Pilates) et 19h-20h (Gym)

Mardi : 8h30-9h30 (Steps zumba) et 19h30-20h30 (Stretching)

Jeudi : 9h-10h (Gym), 18h-19h (Pilates relax) et 19h-20h (Body sculpt)

■ **Qi Gong** (Pascale Munos)

Mercredi : 18h-19h15

■ **Qi Gong** (Sandrine Legavrian)

Lundi : 12h-13h30

■ **Sophrologie** (Sandrine Goulvestre)

Mercredi : 18h15-19-15

■ **Yoga** (Nathalie Davodeau)

Lundi : 10h-11h30, 16h-17h, 17h-18h et 18h15-19h15

Jeudi : 10h-11h45, 17h-18h15, 18h15-19h15 et 19h30-20h30

Vendredi : 18h30-19h45

### Activités artistiques et culturelles

■ **Massage Amma assis** (Nadège Bois)

Mardi : 9h-12h

■ **Atelier Bien-Etre** (Nadège Bois)

Mardi : 9h-12h

■ **Peinture – Sculpture** (André Dadoun)

Mardi : 14h-16h30 et 18h-20h

■ **Théâtre** (Eric Fanino)

Lundi : 19h-21h (Adultes)

Mercredi : 14h-15h30 (Enfants), 15h30-17h (Ados) et 19h-21h (Adultes)

### Activités manuelles

■ **Atelier couture** (Karelle Daniello)

Samedi : 8h-10h (débutant), 10h30-12h30 (intermédiaire) et 14h-16h (avancé)





# Ouverture en fanfare et en harmonie du nouvel espace musical du Château

Après le Foyer Rural, l'Ecole de Musique a déménagé dans ses nouveaux locaux au Château et a ouvert les portes du nouvel espace musical depuis le 18 mars 2024.

Après plusieurs semaines d'attente et de préparation, l'Ecole de Musique de Peynier a ouvert ses portes dans un cadre entièrement rénové et repensé. Les mélomanes, les amateurs de musique et les élèves ont pu ainsi découvrir les installations modernes du nouvel "Espace Musique du Château", situé au niveau 0 du bâtiment.

Avec quatre salles de musique entièrement équipées et aménagées, cet espace offre un environnement propice à l'expression artistique et à l'apprentissage musical. Pierro, Sylvie, Rémy et Mathieu étaient ravis d'intégrer cette belle structure dédiée aux activités musicales du village. Que ce soit pour les répétitions, les cours d'instruments, la classe de percussion ou la barricada de l'école élémentaire, l'Atelier Musical s'engage à offrir un espace de qualité pour tous les amoureux de la musique.

Ce nouvel espace musical au Château est le fruit du travail et de l'engagement de la municipalité envers la culture et l'art. Grâce à cette nouvelle structure, la musique continuera à jouer un rôle central dans la vie de la commune, offrant ainsi aux Peyniériens un espace où ils pourront cultiver leur passion et leur talent musical.



asso.ateliermusical@gmail.com

06 15 21 12 72

Hôtel de Ville – Espace musical  
2, avenue Mireille

Hall Jean-Pierre Geoffroy

## Un nouvel espace consacré au bridge

Située au 2<sup>ème</sup> étage du Château, la nouvelle salle réservée au club de bridge permet désormais d'accueillir les tournois officiels dans de meilleures conditions. Rappelons qu'auparavant les bridgeurs occupaient une salle du Foyer des Aînés, un espace qui a ainsi pu être rendu aux seniors peyniériens.





# Mise en service du nouveau parking souterrain sous la place du château

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les habitants de Peynier profitent d'un tout nouveau parking souterrain situé sous la place du château. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'augmentation du nombre de places de stationnement sur la commune, et vise deux objectifs principaux : améliorer l'offre de stationnement pour les résidents du centre historique du village, et limiter les véhicules stationnés en surface sur la voirie.

Le parking souterrain du château, comprenant une centaine de places de stationnement, est conçu pour répondre aux besoins des administrés. Toutes les places sont pré-équipées, pour y installer facilement une borne de recharge pour véhicule électrique de puissance 7,4 KVa, soulignant l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique.

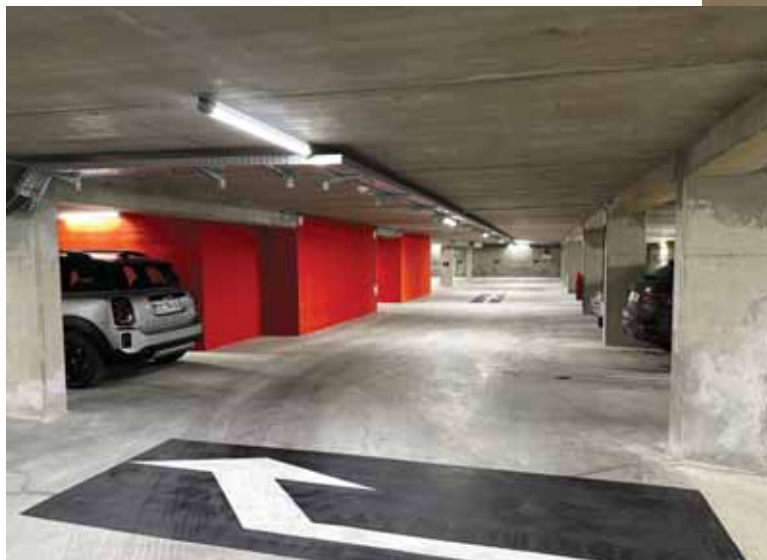
L'accès au parking pour les véhicules se fait par l'avenue Mireille, tandis que trois accès piétons sont disponibles : l'un côté avenue Mireille, le deuxième sur la place du château côté avenue Saint-Eloi et le troisième sous le porche entre la pharmacie et la future médiathèque, ce dernier accès est adapté aux personnes à mobilité réduite. Pour garantir la sécurité des biens et des utilisateurs, l'accès au parking est contrôlé par un système de badges et l'ensemble de la structure est placé sous vidéo-protection.

## Des places de stationnement à louer 60€ par mois

Afin de répondre aux besoins de stationnement dans ce secteur particulièrement tendu, la commune a décidé de réserver ces 100 places à la location, accessibles en priorité aux propriétaires et locataires des habitations situées dans le centre ancien de Peynier. Le tarif de location est fixé à 60€ par mois (50€ d'abonnement et 10€ de charges pour couvrir les frais d'entretien du parking : nettoyage, éclairage, contrats de maintenance des portes automatiques et des ascenseurs).

Quelques places restent disponibles pour ceux qui seraient intéressés. Pour plus d'informations ou pour réserver une place, vous pouvez contacter le standard de la Mairie au 04 42 53 05 48.

Cette nouvelle infrastructure est une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie des Peyniérens, en facilitant l'accès au stationnement tout en réduisant la congestion des véhicules en surface.





# Inauguration du programme “Le Parc du Château” : un passage historique préservé

**Samedi 27 juillet, le Maire de Peynier, Christian Burle, a inauguré avec fierté le nouveau programme immobilier “Le Parc du Château”, un ensemble de 16 logements situés en plein cœur du village, face au nouvel Hôtel de Ville.**

“Le Parc du Château” se distingue par sa qualité architecturale, s’intégrant harmonieusement avec les bâtiments de l’avenue de la Libération. Ce nouveau bâtiment vient clôturer la place du Château d’un côté, créant ainsi une grande place centrale qui deviendra le cœur battant de la vie du village. Conçu pour s’intégrer parfaitement dans le paysage, le bâtiment reflète le respect de l’histoire et du patrimoine de Peynier.

L’entrée de ce programme se fait par une grande arche traversant le rez-de-chaussée, reliant l’avenue de la Libération à la future place du Château.



Ce passage n’est pas seulement fonctionnel, il est également symbolique, car il préserve et intègre le portail monumental en fer forgé historique du jardin du château, datant de 1769. Restauré avec soin, ce portail occupe sa position d’origine, offrant une touche d’histoire à cette réalisation contemporaine.





Le rez-de-chaussée du bâtiment, accueille deux importants services pour les Peyniérens. La pharmacie de Peynier a emménagé dans l'une des ailes de l'arche, offrant aux habitants un accès facile aux soins et produits médicaux. De l'autre côté, la nouvelle Médiathèque Municipale ouvrira ses portes au printemps prochain, devenant un centre culturel et éducatif majeur pour la commune.

## Un événement festif et accueillant

Lors de la cérémonie d'inauguration, Monsieur le Maire, accompagné du constructeur et du promoteur, a coupé le ruban en présence des élus et des nouveaux résidents. Dans son discours, il a chaleureusement accueilli les nouveaux habitants du "Parc du Château", qui ont eu le privilège d'emménager dans leurs nouveaux logements depuis juillet dernier. Il a également souligné l'importance de ce projet pour la transformation et la revitalisation du centre historique de Peynier.

## La rénovation du centre historique pour préserver notre héritage

"Le Parc du Château" est plus qu'un simple projet immobilier ; c'est un symbole de l'engagement de Peynier à préserver son héritage tout en se tournant résolument vers l'avenir. Avec cette inauguration, la commune affirme sa volonté de créer un environnement de vie de qualité pour tous ses habitants.

Après la restauration complète du Château de Peynier, la mise en service du parking souterrain sous la cour du château, pour permettre aux habitants du centre historique de stationner, la réfection de l'avenue Saint Eloi et de l'avenue Mireille à hauteur du château et avant l'aménagement de la grande place du Château au printemps, la commune de Peynier continue ainsi d'évoluer, tout en restant fidèle à ses racines et à son patrimoine.



Pour plus d'informations sur les logements encore disponibles, les intéressés sont invités à contacter Jean-Pierre Rognin :

☎ 04 42 27 00 00

☎ 06 38 91 17 54

✉ [jprognin@4cheminsimmobilier.com](mailto:jprognin@4cheminsimmobilier.com)





# Série “La Médiathèque du Château” : la promesse d’un nouvel espace culturel au cœur de Peynier



De septembre 2024 et jusqu’au printemps 2025, nous vous invitons à suivre, sur le site Internet de Peynier et les réseaux sociaux de la commune, à travers une série d’articles, l’évolution passionnante de la future médiathèque municipale. Située au cœur du village, dans le Parc du Château, cette médiathèque ne sera pas simplement un espace de lecture, mais un véritable pôle culturel et social, symbole de la vitalité de notre commune.

A chaque étape du projet, nous vous tiendrons informés des avancées, des moments clés et des rencontres marquantes qui feront de ce lieu un nouveau centre de vie. Ensemble, découvrons la naissance de cette agora moderne, conçue pour répondre aux besoins culturels de tous les Peyniérens.

## Une nouvelle responsable pour un nouveau départ

A l’approche de l’ouverture de la nouvelle médiathèque, une nouvelle figure prend les rênes de ce projet ambitieux. Céline Pillot, experte des métiers du livre, a rejoint l’équipe début septembre en tant que responsable de la Médiathèque Municipale.



Forte d’un DUT Information et Communication, option Métiers du Livre obtenu à Aix-en-Provence, et d’une licence professionnelle en Documentation et Bibliothèques, Céline possède une solide expérience dans la gestion des ressources culturelles.

Elle sera épaulée par Cathy et Elisabeth, deux bibliothécaires bien connues des Peyniérens. Ensemble, elles travailleront à façonner cet espace en un véritable lieu de rencontres et d’échanges, en veillant à adapter l’offre culturelle aux besoins d’une commune en pleine expansion.

Pour Céline, l’objectif est clair : **“Faire de la médiathèque un espace vivant, dynamique et accueillant pour tous, un lieu où se mêlent culture, innovation et lien social”.**



Les travaux de rénovation de l'avenue Saint-Eloi et de l'avenue Mireille, à hauteur du Château, viennent de s'achever, marquant une étape dans le réaménagement de ce secteur emblématique de Peynier.

# Rénovation des voiries et mise en valeur du patrimoine à Peynier : les avenues Saint-Eloi et Mireille au cœur des travaux

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet global de valorisation du patrimoine, lancé avec la rénovation du Château, la création du parking sous-terrain, et la construction du nouveau bâtiment le "Parc du Château".



Les voiries ont été mises à niveau afin de faciliter les accès voitures et piétons au parking souterrain, désormais pleinement opérationnel. Ces aménagements sont conçus pour améliorer la circulation et offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains et visiteurs.

Par ailleurs, cette rénovation a été l'occasion de restaurer et de mettre en lumière des éléments patrimoniaux chers à notre commune. Le calvaire situé à l'angle de l'avenue Mireille et de la rue du Jaillet, véritable témoignage de notre histoire locale, a bénéficié d'une restauration. Ce monument, symbole de notre héritage religieux, est désormais illuminé à la tombée de la nuit, mettant en valeur sa silhouette discrète. L'occasion également de restaurer la mise en lumière de l'oratoire Notre-Dame-de-Lourdes, place Yves Dollo, qui avait été vandalisée.



A l'angle de l'avenue Mireille et de l'avenue de la Garenne, un petit puits a également été intégré dans l'aménagement paysager. Ce puits, symbolique en symétrie avec celui historique du bas de l'avenue de la Garenne, est une nouvelle invitation à la flânerie et à la découverte du patrimoine local.





# Informations sur la procédure en justice concernant le gazon synthétique du stade municipal



**Début juillet 2024, la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Peynier a accueilli une réunion publique pour informer les habitants, en particulier les utilisateurs du stade municipal, de la procédure judiciaire en cours engagée par la commune contre le fournisseur du gazon synthétique du stade municipal.**

Cette réunion d'information, tenue dans un climat de transparence et de souci de sécurité pour les usagers, a permis de faire le point sur les démarches entreprises par la commune et les décisions prises.

L'avocat représentant les intérêts de la commune a pris la parole pour détailler la situation. Une demande officielle a été adressée à la société responsable de la pose du gazon ainsi qu'au fournisseur des granulats de remplissage du terrain. Cette demande leur impose d'indiquer à la commune si de nouvelles expertises doivent être réalisées sur le terrain afin que la commune puisse entamer les travaux de réhabilitation nécessaires.

## Le stade fermé durant l'été

Dans un souci de protection et face aux fortes chaleurs de l'été, il a été décidé que le stade municipal resterait fermé tout l'été. Cette fermeture visait à préserver au maximum la qualité du terrain.

La réouverture du stade municipal a eu lieu en septembre, après avoir reçu la confirmation par les experts de l'absence de tout risque sanitaire pour les usagers. Le Football Club de Peynier a pu ainsi reprendre ses activités pour la saison afin de maintenir ses adhérents sur la commune.

## Préparation des travaux de réhabilitation

La commune s'active également sur les aspects administratifs et financiers. Les études et le montage du marché public pour la réhabilitation du stade municipal seront lancés rapidement. Les travaux de réhabilitation sont envisagés pour l'été 2025, à condition que les finances communales le permettent. En effet cet investissement, très lourd pour le budget communal, devra être avancé par la commune en attendant le jugement définitif de l'action en justice et le dédommagement financier qui suivra, mais qui pourrait prendre plusieurs mois, voire plusieurs années. Cette réunion publique a permis de clarifier la situation et de rassurer les habitants sur les mesures prises pour

garantir la sécurité et la continuité des activités sportives à Peynier. La municipalité s'engage à tenir informée la population des évolutions de cette affaire et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bien-être de ses administrés.

Pour toute information complémentaire, les services municipaux restent à la disposition des habitants.



## A propos de la procédure judiciaire

En 2016, la municipalité avait entrepris la transformation du terrain de football stabilisé en un terrain en gazon synthétique sur la Base de Loisir de la Garenne. Cependant, des difficultés ont émergé, conduisant la commune à entamer une action en justice.

En décembre 2021, la municipalité a officiellement déclaré des anomalies aux différents prestataires, notant une agglomération préoccupante des granulats de remplissage du terrain synthétique. A Peynier, le remplissage du stade a été effectué avec des granulats de type TPE, qui ont aggloméré sous l'effet des fortes chaleurs estivales, rendant ainsi le stade inapproprié à sa vocation première.

Suite aux premiers prélèvements réalisés sur le site, des analyses approfondies des billes de caoutchouc ont été menées par des experts indépendants.

Dans l'intervalle, consciente des désagréments causés aux utilisateurs, la commune de Peynier a mis en œuvre des mesures temporaires telles qu'un nettoyage hebdomadaire du site. Cependant, la réalisation de travaux de réparation est actuellement proscrite, conformément aux recommandations des avocats de la commune, pour ne pas perturber les opérations d'expertise.

La municipalité comprend la frustration des utilisateurs du stade et sollicite leur patience pendant cette période délicate afin de ne pas mettre en péril les procédures judiciaires en cours et les sommes très importantes investies par la commune pour cet équipement sportif.

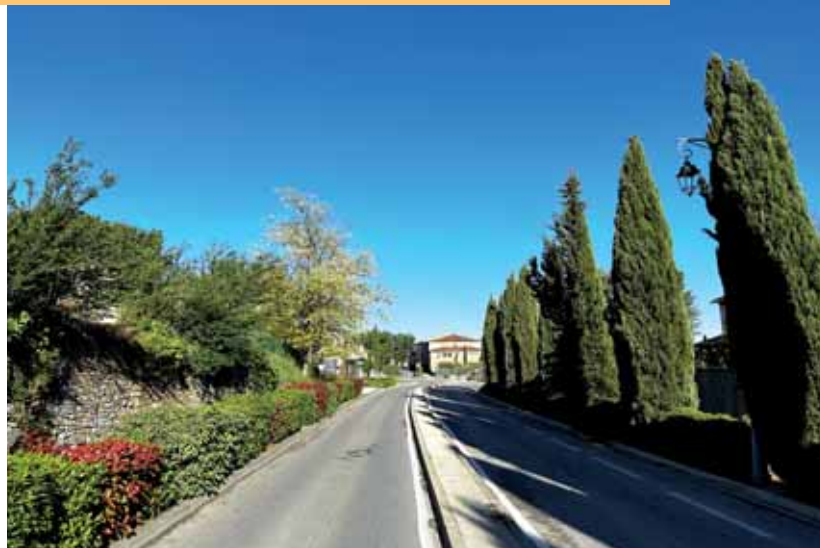


# La RD908 en travaux entre Trets et Peynier : la première tranche est achevée

A l'initiative du Conseil Départemental, les travaux de modernisation de la RD908 sur la commune de Peynier sont en cours.

Le tronçon de la RD908 compris entre les entrées/sorties d'agglomération des communes de Trets et de Peynier (quartier La Lecque) a fait l'objet de travaux depuis début mai.

Pendant toute la durée des travaux de cette première tranche, une circulation alternée a été mise en place en journée, tandis que la route était barrée en soirée pour permettre les travaux de nuit. Un itinéraire de déviation avait été mis en place à destination des usagers (véhicule léger et poids lourd).



La deuxième tranche des travaux sera réalisée en 2025 de l'entrée/sortie de Peynier Sainte Croix jusqu'à Belcodène et enfin la troisième tranche suivra sur la traversée d'agglomération de Peynier (avenue de la Libération).

## La boîte aux lettres de La Poste a été déplacée

Elle a trouvé sa nouvelle place à l'entrée du parking de l'avenue de la Libération, à hauteur du Tabac de Peynier, désormais relais poste officiel. Ce changement a été nécessaire pour permettre le début des travaux de démolition de l'ancien bâtiment de La Poste.

## Réhabilitation et valorisation du patrimoine de Peynier

L'ancien bâtiment de La Poste sera remplacé par un espace de nature en pleine terre, comprenant un jardin planté d'arbustes et d'arbres d'ombrage. La place minérale située devant le monument aux morts bénéficiera également d'une renaturation complète. L'aménagement de cette zone s'accompagne de la création d'une liaison douce et d'un parking paysager en direction du Mas Sainte-Anne, récemment acquis par la commune. Ce nouvel espace naturel et convivial permettra de renforcer les liens entre les zones pavillonnaires et le centre du village, tout en offrant



une nouvelle aire de stationnement à proximité des commerces récemment créés.

Ces initiatives s'inscrivent dans un projet plus large de réhabilitation et de valorisation du patrimoine de Peynier, comprenant la réhabilitation du château, la création d'une nouvelle place de village, ainsi que la construction d'une nouvelle médiathèque.

La municipalité vous remercie pour votre compréhension et votre coopération durant cette période de travaux, et se réjouit de pouvoir bientôt offrir aux Peyniérens un cadre de vie encore plus agréable et harmonieux.



# L'association Part/Âges, un pont entre les générations à Peynier

Depuis quelques années maintenant, l'association Part/Âges s'engage avec passion pour renforcer les liens intergénérationnels à Peynier. A travers des activités variées et conviviales, elle rassemble jeunes et moins jeunes, créant ainsi un espace de partage et d'échanges enrichissants.

Parmi les événements phares de l'année, les balades nature permettent aux participants de découvrir ou redécouvrir les trésors du village, tandis que les séances de lecture et les ateliers couture sont des moments propices à la transmission de savoirs. Les après-midi karaoké et les contes de Noël apportent une touche festive, ravissant petits et grands.

L'association propose également des spectacles comme "Alterzégos" cette année, qui suscitent des échanges autour de thématiques universelles. Sans oublier la très attendue bourse aux livres annuelle, qui a offert l'opportunité de rencontrer des talents tels que René Frégni, auteur prolifique, et Flo Kanban, illustratrice de renom.

Part/Âges continue ainsi de tisser des liens solides entre générations, contribuant à la vitalité et à la solidarité de notre territoire.

 [partages13@gmail.com](mailto:partages13@gmail.com)





# Cinéma en plein air aux Michels

Cet été le hameau a laissé libre court à l'humour et l'émotion en collaboration avec le festival Courts-Bouillon des films du Delta de Rousset. 1h30 de courts-métrages sous le signe de la comédie pour éclairer une belle soirée de projection en plein air.

L'association "Leï Michelins" a organisé la troisième édition de sa soirée cinéma en plein air au hameau Les Michels le vendredi 30 août 2024. La bande annonce de cette soirée avait été réalisée par des lycéens "section cinéma" stagiaires au sein des films du Delta. Les spectateurs se sont retrouvés dès 19h pour un apéritif convivial de soutien à l'association, avant de s'installer confortablement pour une soirée sous les étoiles consacrée aux courts-métrages.

L'association "Leï Michelins", créée en 1990, œuvre en faveur de la préservation de la qualité de vie au sein du hameau et le développement de liens de solidarité entre ses habitants, notamment par l'organisation d'événements conviviaux.



## L'Estello di vent fête les 20 ans du sentier botanique

L'association l'Estello di vent a fêté les 20 ans du sentier botanique de Peynier qu'elle a créé, entretenu et agrandi depuis 2003 avec l'aide de la municipalité. A cette occasion, un figuier a été planté par Monsieur le Maire, élargissant ainsi les espèces d'arbres visibles sur le sentier de Peynier.

Pour rappel les membres de l'association ont le choix entre des ateliers cuisine, des après-midis ouvrages, des jeux, des sorties culturelles et des promenades où la botanique est toujours mise à l'honneur.

[estelodivent@laposte.net](mailto:estelodivent@laposte.net)





# Le vénérable chêne du Puits de Lauris doit être protégé



**Au cœur du massif de la Garenne, au Puits de Lauris, dans un endroit où le temps semble s'être arrêté, se dresse un témoin de l'histoire de la commune, un gardien silencieux des temps anciens : un chêne majestueux plusieurs fois centenaire. Symbole de force, de résilience et de sagesse, cet arbre ancestral est vénéré par les Peyniérens qui le considèrent comme un véritable trésor vivant.**

Cependant, la survie de ce chêne est aujourd'hui menacée par les assauts implacables du temps et les conséquences dévastatrices du dérèglement climatique. Ses branches autrefois vigoureuses semblent ployer sous le poids des années, tandis que son tronc massif montre des signes de fragilité. Mais ce n'est pas tout, une autre menace plane : l'invasion d'une espèce redoutable, probablement le capricorne, qui ronge lentement mais sûrement le cœur même de cet arbre ancestral.

Ces périls imminents, suscitent l'inquiétude croissante parmi les promeneurs habitués du Puits de Lauris qui considèrent ce chêne comme un habitant à part entière de la commune. Il est donc important de rappeler à la population les bonnes conduites à adopter pour sauver ce précieux patrimoine naturel : il est primordial d'éviter de monter dans l'arbre, de casser des branches ou de piétiner autour de lui. Chacun est ainsi appelé à jouer un rôle actif dans cette lutte pour la survie du chêne du Puits de Lauris.

Malgré les efforts déployés par la municipalité pour sauver cet emblème vivant de l'histoire communale, les traitements sont rendus impossibles par les lois strictes de protection du capricorne, édictées dans l'arrêté du 23 avril 2007.

Cette réglementation, conçue pour préserver non seulement les individus adultes, mais aussi les larves et les sites de reproduction de cette espèce menacée, laisse peu de marge de manœuvre pour contrer les attaques sournoises de cette espèce.

Pour tenter de préserver ce trésor naturel autant que possible, les services techniques de la mairie ont mis en place des mesures préventives. Un paillage soigneusement disposé limite le piétinement autour de l'arbre, tandis qu'un apport de matière organique vise à maintenir l'humidité du sol, crucial pour la santé du chêne, surtout pendant les périodes estivales arides.

Ainsi, en unissant leurs forces et leur détermination, les Peyniérens et la municipalité montrent que la préservation de la nature est une responsabilité collective. Ensemble, nous défendons avec ferveur ce chêne, symbole immuable de la force et de la beauté de la nature, et nous rappelons l'importance cruciale de protéger notre environnement pour les générations futures. Préserver ce symbole, c'est aussi préserver l'histoire et l'identité même de notre village, c'est perpétuer un héritage précieux.



# La collecte des encombrants devient un service Métropolitain

Depuis le mois de mars 2024 la collecte des encombrants sur la commune est effectuée par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé en Conseil Métropolitain l'évolution de la gestion des déchets assimilables aux ordures ménagères sur l'ensemble du territoire métropolitain.

De ce fait, le ramassage des encombrants n'est plus assuré par la Ville de Peynier mais par les services de la Métropole. Dans le cadre de ce nouveau dispositif seuls les déchets d'équipements électriques et électroniques, le mobilier, les cartons et les métaux sont ramassés. La gratuité de ce service est maintenue.

Pour assurer un suivi de la qualité de la prestation et une efficacité du service il est important que les usagers passent par la plateforme du nouveau télé service "engagée au quotidien" (0800 94 94 08) afin de prendre rendez-vous pour la collecte de leurs encombrants.

La fréquence de ramassage est hebdomadaire et la prise de rendez-vous se fait par téléphone sur la plateforme "engagée au quotidien" (0800 94 94 08).

Cette plateforme est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (hors jours fériés) et le samedi de 7h30 à 17h30 sans interruption.



## Arrêt de la distribution gratuite de sacs pour la collecte des ordures ménagères

**Depuis de nombreuses années, la municipalité puis la communauté du Pays d'Aix avait pris l'initiative de distribuer deux fois par an des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, offrant ainsi un service précieux à la population. Cependant, cette tradition a pris fin au printemps 2024, non pas par choix municipal, mais suite à une décision prise par la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

En effet, la Métropole, désormais compétente en matière de collecte des déchets, a décidé de mettre fin à ce service de mise à disposition gratuite des sacs pour la collecte des ordures ménagères. Cette décision signifie que dorénavant, chaque foyer sera responsable de l'achat de ses propres sacs pour la gestion de ses déchets domestiques.

La commune de Peynier tient à exprimer son regret concernant cette décision de la Métropole. En effet, la distribution gratuite de sacs pour la collecte des ordures ménagères était un service apprécié et largement utilisé par les administrés. Elle contribuait à faciliter la gestion des déchets pour les habitants, mais aussi à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement en encourageant le tri et le recyclage. La municipalité souligne que cette décision ne reflète pas ses propres valeurs ni son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et du bien-être de ses habitants. Malheureusement, elle est contrainte de se plier à cette décision.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération dans l'effort collectif pour un environnement propre et sain pour tous.



# Festival de musique de l'Atelier Musical de Peynier : on en redemande



Le festival de musique de l'Atelier Musical de Peynier a marqué les esprits du 13 au 15 juin 2024, avec des moments inoubliables au Théâtre de Verdure et, pour la première fois, dans la toute nouvelle Cour d'honneur du Château de Peynier.



La soirée d'ouverture, le jeudi 13 juin, s'est déroulée au Théâtre de Verdure. Les festivités ont débuté avec une grande chorale réunissant les enfants de Peynier, suivie d'une Batucada géante qui a enflammé le public avec des rythmes endiablés. Ce spectacle a mis en avant le talent des plus jeunes, offrant un moment de convivialité et de partage.

Le samedi 15 juin, la Cour d'honneur du Château a pris le relais, accueillant le Festival de musique juniors. Cet après-midi a été l'occasion pour de jeunes musiciens de démontrer leur passion et leur maîtrise d'instruments divers, suscitant l'admiration des spectateurs.

Le point d'orgue du festival s'est tenu le samedi soir, toujours dans la Cour d'honneur du Château, avec un concert exceptionnel de l'Atelier rock project. Pierre-André Moll à la guitare et au chant, Rémy Chaillan à la batterie, Mathieu Ravera à la basse, et Sylvie Moll aux percussions et au chant ont offert une performance époustouflante. Leur énergie communicative et la qualité de leur interprétation ont conclu ce festival sur une note haute, laissant le public ravi et en demande de plus.



# L'église paroissiale Saint-Julien ouvre ses portes aux visiteurs



De gauche à droite sur la photo Yoann Tobik, Samuel Amroun, Aude Mallet-Amroun

Depuis le 18 août 2024, l'église paroissiale Saint-Julien est ouverte aux visiteurs tous les dimanches de 10h à 12h. Cette ouverture exceptionnelle est le fruit de l'engagement d'une équipe de trois bénévoles, qui assurent une permanence tournante.

Depuis quelques années, l'église paroissiale Saint-Julien, magnifiquement restaurée, était malheureusement fermée au public pour des raisons de sécurité et en raison de la diminution des offices. Cette situation limitait l'accès à ce patrimoine précieux de notre commune, privant ainsi la population de la possibilité de découvrir cet édifice historique ou de trouver un lieu de recueillement.

Afin de pallier cette situation, une équipe de 3 bénévoles a décidé de prendre les choses en main. Chaque dimanche, de 10h à 12h, ces passionnés ouvrent les portes de l'église, permettant ainsi aux visiteurs de parcourir l'intérieur de ce monument emblématique de notre patrimoine communal. Que ce soit pour une visite, une prière personnelle ou simplement pour admirer la beauté de l'architecture et les détails de la restauration, cette initiative vise à rendre l'église de Saint-Julien accessible à tous.

Cette équipe s'occupera également en fin d'année de refaire vivre la crèche de Noël en installant les santons de l'église qui sera ouverte également au public pour l'occasion.

Nous invitons donc tous les Peyniérens et les visiteurs de passage à profiter de cette opportunité pour redécouvrir l'église paroissiale Saint-Julien et apprécier la beauté de ce lieu chargé d'histoire. Un grand merci à nos bénévoles pour leur engagement et leur dévouement, qui permettent à notre patrimoine de continuer à vivre et à être partagé par le plus grand nombre.





# Pose de la première pierre du Centre Médical la Treille-Corneirelle



C'est sous un ciel ensoleillé que la commune de Peynier a célébré le 10 juillet dernier la pose symbolique de la première pierre du futur grand Centre Médical de la Treille, un projet phare situé dans le nouveau quartier de la Treille-Corneirelle. Cet événement marquant s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire, des élus, du constructeur et des futurs praticiens qui intégreront ce centre de santé moderne.

La pose de la première pierre a été un moment fort pour Peynier, symbolisant l'engagement de la municipalité à promouvoir le bien-être de ses citoyens et à soutenir le développement local. Monsieur le Maire a pris la parole pour souligner l'importance de ce Centre Médical pour le village et ses environs. **“Ce centre médical représente un pas en avant crucial pour améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens et soutenir le développement de notre commune”**, a-t-il déclaré.

Le Centre Médical de la Treille est une réalisation architecturale caractérisée par une parfaite intégration dans le paysage avec l'utilisation de matériaux de qualité répondant aux normes environnementales, sécuritaires et sanitaires en vigueur. Il se composera en deux édifices, comme deux bastides en toit de tuiles, reliées entre elles par une passerelle aériée. L'architecte du projet a voulu proposer à la fois un équipement moderne qui réponde aux besoins et attentes des usagers tout en s'inscrivant dans le contexte urbain en reprenant les codes de l'architecture locale.

Pour la qualité de travail et le confort des patients, les cabinets médicaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, spacieux, lumineux et profiteront de nombreuses ouvertures vitrées orientées sur la verdure environnante et sur la Sainte-Victoire. Chaque cabinet sera séparé par des cloisons isophoniques afin de préserver la confidentialité de chaque praticien. Un grand hall d'accueil, sous forme de patio central végétalisé, permettra de recevoir et d'orienter les patients.

La livraison du bâtiment est prévue pour le début de l'année prochaine, avec un aménagement des locaux par les praticiens prévu pour le premier trimestre 2025. La mise en service du Centre Médical est attendue pour le courant du deuxième trimestre 2025, apportant ainsi une nouvelle dynamique au quartier de la Treille-Corneirelle et améliorant l'accès aux soins pour tous les habitants de la région.

Ce projet, ambitieux et novateur, vise à renforcer l'offre de soins de proximité pour les habitants de Peynier et des environs. Le Centre Médical abritera plusieurs pôles de santé, répondant ainsi aux besoins croissants de la population locale.







## Une offre de soins complète

La construction du Centre Médical de la Treille est déjà bien avancée. Il accueillera plusieurs pôles de soins :

- Un pôle dentaire avec 5 dentistes,
- Un pôle kiné avec 5 kinésithérapeutes,
- Un orthophoniste,
- Un orthoptiste,
- Un médecin généraliste,
- Et d'autres praticiens à venir...

Ces professionnels de santé disposeront de locaux modernes et parfaitement équipés, leur permettant d'offrir des soins de haute qualité dans un cadre agréable et fonctionnel.

Le Centre Médical de la Treille offre également des opportunités pour les professionnels de santé qui souhaitent s'installer à Peynier. Cinq lots, allant de 130 à 150 m<sup>2</sup>, sont encore disponibles à l'acquisition, ainsi qu'un lot de 80 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée proposé à la location. Ces espaces sont conçus pour répondre aux exigences des professionnels de santé et pour faciliter leur installation dans les meilleures conditions.

Pour plus d'informations sur les opportunités de location ou d'achat des lots disponibles, les praticiens intéressés peuvent prendre contact avec Sylvain Zanella :

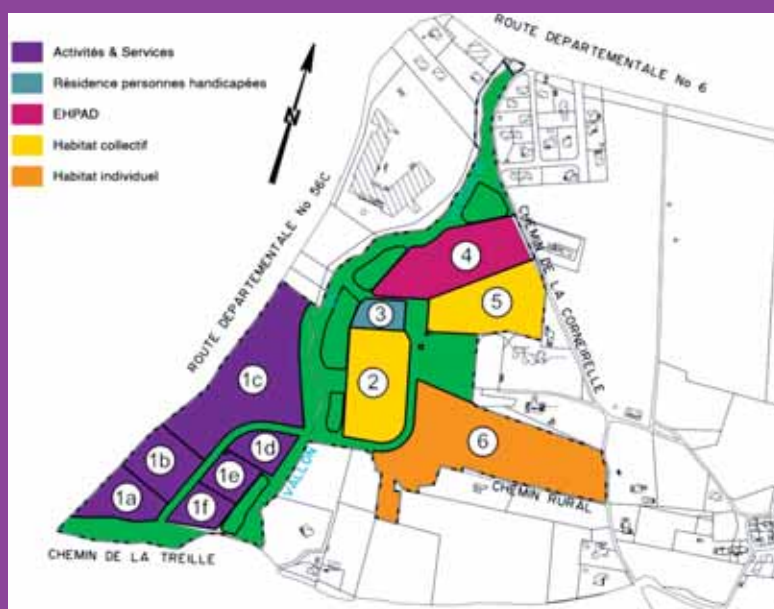


☎ 06 63 59 45 66

✉ [zanella-sylvain@hotmail.fr](mailto:zanella-sylvain@hotmail.fr)

## La Treille-Corneirelle : nouveau quartier de Peynier avec une programmation mixte d'intérêt général

Le projet d'aménagement du quartier de la Treille-Corneirelle prévoit la création de 750 à 1500 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités, environ 7500 m<sup>2</sup> de surface tertiaire, d'un EHPA et d'un EHPAD, d'une résidence pour personnes handicapés, de logements sociaux pour pallier les disparités de répartition sur le territoire du pays d'Aix, ainsi que des logements collectifs et individuels pour les actifs à proximité immédiate de cet important bassin d'emplois.



- 1a – Projet à venir
- 1b – Lot en réserve
- 1c – Lot en réserve
- 1d – Lot à la vente
- 1e – Centre de distribution mobilier de jardin et bureaux
- 1f – Centre Médical de la Treille
- 02 – 58 logements : 18 maisons individuelles et 3 bâtiments de logements collectifs
- 03 – Résidence pour personnes handicapées et 14 logements sociaux
- 04 – EHPA résidence autonomie de 75 places + EHPAD 79 lits + Crèche pour l'ENTRAIDE
- 05 – Résidence sociale UNICIL : 53 logements (23 logements PSLA + 30 logements sociaux)
- 06 – Résidence sécurisée de 21 logements individuels



# La pharmacie a déménagé

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la pharmacie accueille ses clients dans un espace dédié complètement repensé relocalisé dans le nouveau bâtiment "Le Parc du Château", sur la future place du Château.

Le nouvel emplacement de la pharmacie, stratégiquement situé en face l'Hôtel de Ville (10, avenue de la Libération) et à côté de la future Médiathèque Municipale, offre à ses clients un service amélioré dans un espace de vente très largement agrandi permettant un confort accru pour leurs achats. Le professionnalisme, la qualité, l'offre, le service, la luminosité et le bien être lors de votre visite sont les fils conducteurs pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé et de bien-être.

## Une gamme élargie de produits et de services

En plus de cet espace de vente agrandi, les clients peuvent maintenant profiter d'une gamme élargie de produits et de services.

Des espaces dédiés aux conseils pharmaceutiques en toute confidentialité mais aussi aux domaines de santé tels que l'orthopédie ou le maintien à domicile ont été aménagés. Les tests COVID ou les vaccinations peuvent être effectués désormais sans rendez-vous. Les propositions en termes de gammes de compléments alimentaires dédiés, ainsi que l'étendue des produits de parapharmacie ont été décuplées avec l'arrivée de nouvelles marques, d'une gamme de chaussures thérapeutiques, de quantité de produits du quotidien et des éléments de plaisir et de loisir, mais aussi des offres promotionnelles.



## Accessibilité et stationnement

La nouvelle pharmacie bénéficie, en outre, d'un emplacement idéal avec une accessibilité accrue en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Des places de stationnement minutes seront également aménagées à proximité immédiate, avenue de la Libération, à hauteur de l'ancien bâtiment de La Poste pour faciliter le stationnement des clients.

10, avenue de la Libération

☎ 04 42 53 01 04

✉ [pharmaciedepeynier@gmail.com](mailto:pharmaciedepeynier@gmail.com)

**Horaires d'ouverture :**

**Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 19h**

**Le samedi : 8h30 à 12h30**





# Hélène Brun, hypnothérapeute certifiée : une approche bienveillante pour un changement profond

Après plusieurs années de formation, Hélène Brun a été reconnue par une certification et un titre professionnel en tant qu'hypnothérapeute qualifiée. Elle peut donc à présent proposer ses compétences et soins par l'hypnose sur la commune de Peynier.



Passionnée par l'esprit humain et ses incroyables capacités, Hélène s'est formée à l'hypnothérapie pour aider les personnes à surmonter leurs blocages, qu'ils soient émotionnels, physiques ou comportementaux. L'hypnothérapie est une thérapie brève, à la fois douce et puissante qui permet d'échanger avec l'inconscient pour déclencher des changements profonds. Cela consiste à vous plonger dans un état de conscience modifié avec une approche comportementale. En accédant à votre inconscient, l'objectif est d'identifier les problèmes relationnels et personnels emmagasinés dans celui-ci afin de vous aider à vous en débarrasser, toujours en accord avec ses patients et en toute sécurité puisque l'inconscient est là pour nous protéger.

Afin de mieux vous accompagner dans vos problématiques quotidiennes, Hélène s'est spécialisée dans la gestion du poids, les addictions, la gestion des émotions, les traumatismes, les peurs et phobies, deuils, burnout et également améliorer la confiance et l'estime de soi, toujours dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Une fois votre problématique ciblée et les points que vous souhaitez travailler, elle vous accompagne à retrouver votre équilibre intérieur et à atteindre vos objectifs de manière naturelle et durable.

Chaque séance est personnalisée, individualisée selon vos attentes spécifiques, afin de vous offrir un soutien optimal tout au long de votre parcours.

Alors si vous souhaitez découvrir les ressources et potentiels qui sont en vous, contactez Hélène et vous apprendrez de façon simple comment votre inconscient utilise facilement les outils et suggestions données lors du travail de transe hypnotique. Contactez-la pour discuter de vos besoins et voir comment l'hypnothérapie peut vous être bénéfique en créant rapidement le changement que vous souhaitez.



**Prise de rendez-vous et d'informations :**

☎ 06 85 59 37 46

✉ [hbrun907@gmail.com](mailto:hbrun907@gmail.com)

**Avenue Saint-Victor**

**Horaires des consultations :**

**lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à partir de 16h30**

**Message possible avec rappel et avis sur la plateforme resalib :**

**<https://www.resalib.fr/praticien/91304-helene-brun-hypnotherapeute-peynier>**



# 26<sup>ème</sup> édition de “Courir & Marcher à Peynier”



La 26<sup>ème</sup> édition de la course “Courir & Marcher à Peynier” a été organisée par le Peynier Athletic Club le dimanche 21 avril 2024 sur la Base de Loisirs de la Garenne.

Tous les ans, depuis 26 ans au mois d’avril, à lieu la course du Club “Courir & Marcher à Peynier”. Cette manifestation fort appréciée, inscrite au Challenge FSGT, offre la possibilité à tous les participants, coureurs et marcheurs nordiques de découvrir ou redécouvrir le cadre majestueux de La Garenne avec ses sentiers forestiers incomparables.





# 10<sup>ème</sup> édition des “24 Heures de Peynier” :

**un succès  
retentissant  
au service  
d'une cause noble**



Peynier a vibré de passion et de solidarité ce week-end lors de la 10<sup>ème</sup> édition des “24 Heures de Peynier”, un événement qui s’est déroulé les 25 et 26 mai sur la Base de Loisirs de la Garenne. Avec 200 coureurs, 80 bénévoles, une boucle de 1 km et 7 concerts, cette édition anniversaire a été marquée par un engagement fort dans la lutte contre le syndrome d’Ondine.

Les participants ont bravé les 24 heures de course avec un enthousiasme communicatif, soudés autour d’un objectif commun : collecter des fonds pour l’Association Française du Syndrome d’Ondine. Cette maladie rare, qui affecte la respiration automatique des patients, nécessite des recherches intensives pour améliorer les traitements et la qualité de vie des malades. L’ambiance était festive tout au long de l’événement, avec sept concerts qui ont rythmé les 24 heures, offrant aux participants et aux visiteurs des moments de détente et de plaisir musical. La programmation variée a su attirer un large public, renforçant encore l’esprit de convivialité et de partage qui règne traditionnellement à Peynier. La boucle de 1 km de course, soigneusement tracée au cœur de la Base de Loisirs de la Garenne, a offert aux coureurs un parcours à la fois exigeant et enchanteur, mettant en valeur la beauté naturelle de la commune. Les bénévoles, infatigables et dévoués, ont assuré le bon déroulement de l’événement, apportant leur soutien logistique et moral aux coureurs tout au long de cette épreuve intense. Cette 10<sup>ème</sup> édition des “24 Heures de Peynier” restera comme un moment d’unité et de générosité. En mobilisant autour de la lutte contre le syndrome d’Ondine, l’événement a démontré une fois de plus que sport et solidarité peuvent aller de pair pour créer un impact positif et durable.



Les organisateurs de l’association FADA, les participants, et les bénévoles peuvent être fiers de cette réussite collective, et le village de Peynier attend déjà avec impatience la prochaine édition de cette manifestation emblématique.





# L'Atelier de Céramique d'Art de Vœ s'installe à l'Oustau : un nouvel écrin pour la céramique à Peynier



**Le vendredi 27 septembre 2024, l'Oustau de Peynier a accueilli un événement : l'inauguration officielle de l'Atelier de Céramique d'Art de Vœ, animé par la céramiste Eve Stabile. Après des mois de préparation, cet espace emblématique de l'avenue Saint Eloi devient désormais le nouveau foyer d'une création artisanale riche et variée.**

Alors que la rénovation du château touchait à sa fin avec sa propre galerie d'exposition aménagée dans les voutes en pierres, l'Oustau, habituellement utilisé pour accueillir les expositions des associations peynièrennes, s'est retrouvé en quête d'une nouvelle vocation. C'est alors que Monsieur le Maire, a proposé à Eve Stabile, installée depuis plusieurs années sur le Cours Albéric Laurent, de s'approprier ce lieu chargé d'histoire. Une proposition qui tombait à point nommé, permettant à l'artiste de disposer d'un espace de travail spacieux, tout en exposant ses créations dans un cadre enchanteur. L'Oustau, réputé pour son architecture en pierres et son rosier grimpant sur la façade, a ainsi trouvé une nouvelle vie. Ce projet apporte non seulement une animation culturelle supplémentaire à notre village, mais contribue aussi à préserver et faire vivre cet édifice unique.

## Un accueil chaleureux pour l'artiste et le public

Dès que l'idée s'est concrétisée, Eve Stabile s'est consacrée à l'aménagement de ce nouvel atelier avec enthousiasme. Soutenue par l'équipe municipale, qui s'est montrée particulièrement réactive, l'artiste a transformé l'espace en un lieu à son image, mêlant avec harmonie atelier de création et galerie d'exposition. L'inauguration du 27 septembre fut l'occasion de découvrir son travail à travers un vernissage convivial. Eve Stabile y a dévoilé une exposition permanente de masques-visages, sa signature artistique, ainsi que diverses pièces artisanales en céramique. Cet événement a été une belle rencontre entre l'artiste et les habitants, venus nombreux pour partager ce moment.



Adresse : avenue Saint Eloi

Horaires d'ouverture : Du mardi au dimanche, de 10h à 13h, et sur rendez-vous

 [art.ceramique.eve@gmail.com](mailto:art.ceramique.eve@gmail.com)

Suivez l'artiste sur Facebook : Vœ Céramique



# Ostéopathie animale : une passion au service des animaux

Alice, masseur-kinésithérapeute installée dans le village, exerce au cabinet situé au 36bis boulevard de la Libération. Aux côtés de deux autres kinésithérapeutes, elle prend soin des Peyniérens. Mais sa passion pour les soins ne s'arrête pas aux humains. En parallèle de son activité principale, Alice a récemment élargi son champ de compétences en devenant ostéopathe animalier.



## Une reconversion guidée par l'amour des animaux

Cavalière depuis son plus jeune âge, Alice a toujours été passionnée par les animaux, en particulier les chevaux et les chiens. Elle a donc choisi de se spécialiser dans ces deux espèces pour offrir confort et bien-être à ces compagnons fidèles. Après plusieurs années de formation rigoureuse, elle a validé l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique de l'ostéopathie animale et est désormais inscrite au Registre National d'Aptitude de l'ordre des vétérinaires (n° OA1715).

## Un savoir-faire partagé entre deux disciplines

Alice jongle aujourd'hui entre ses deux métiers : kinésithérapeute humaine et ostéopathe animalier. Selon elle, les similitudes entre ces deux domaines sont nombreuses. Les techniques qu'elle emploie pour les humains nourrissent ses pratiques pour les animaux, et inversement. Elle propose ainsi une approche complète, attentive aux besoins spécifiques de chaque patient, qu'il soit à deux ou quatre pattes. Tout comme pour les humains, l'ostéopathie animale peut répondre à de nombreuses problématiques chez les animaux : boiterie, raideur, arthrose, suivi sportif,

troubles digestifs, pathologies chroniques, ou encore suivi de croissance. Alice intervient également pour des soins post-opératoires ou dans le cadre de changements de comportement ou d'humeur. Essentiellement mobile, elle se déplace à domicile dans le secteur de Peynier, mais peut également intervenir en écurie, centre équestre ou refuge. Elle souligne l'importance de faire connaître ce métier aux Peyniérens afin qu'ils puissent orienter, si besoin, leurs animaux vers un ostéopathe qualifié.

## Comment se déroule une séance d'ostéopathie animale ?

Une séance d'ostéopathie animale commence par une observation minutieuse de l'animal, tant en position statique qu'en mouvement, suivie d'un échange avec le propriétaire pour recueillir les informations nécessaires. Alice procède ensuite à une palpation complète de l'animal avant d'établir un diagnostic précis. Ce diagnostic guide le traitement, exclusivement manuel et externe, qui vise à rétablir l'équilibre des structures de l'organisme de l'animal, favorisant ainsi sa capacité d'auto-guérison. La séance se termine par une explication détaillée au propriétaire et des conseils pour un meilleur accompagnement de l'animal au quotidien.



Prise de rendez-vous et informations : ☎ 06 52 20 92 88

✉ [osteopalice@gmail.com](mailto:osteopalice@gmail.com)

Horaires des consultations :

lundi et vendredi à partir de 14h30, samedi toute la journée

Suivez son activité sur Instagram : @osteopalice



# Petits réservistes : 600 enfants formés dès l'école maternelle !



**Plus de 10 ans de travail, d'initiatives, de centaines d'heures de bénévolat offertes par les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier aux enfants des écoles peyniériennes pour un programme pédagogique devenu une référence au sein des enseignements dispensés aux grandes sections de maternelle.**

Ludiques, formatrices, et, à l'aube d'une rentrée en CP, ce sont, 600 enfants qui, depuis plus de 10 ans, auront bénéficié de ces heures d'initiations : réserve communale, sapeurs forestiers des Bouches-du-Rhône, gendarmerie nationale, police municipale.

Comprendre qui fait quoi, qui peut aider et pourquoi, comment alerter en cas de danger pour soi-même, pour sa famille, pour ses copains, être vigilant dans certaines situations... autant de notions très utiles pour des jeunes enfants qui sont déjà très attentifs sur le milieu qui les entoure et leur quotidien au sein et en dehors de l'école.

Que tous les intervenants en soient remerciés comme les instituteurs du groupe scolaire pour leur dévouement et soutien comme à Sandrine Baudin, Atsem au sein de l'école maternelle et à sa dynamique équipe qui œuvre depuis plus de 10 ans à la réussite de ce programme original et instructif.





# Les QQS vous connaissez ?

Si ces 3 simples lettres ne vous disent rien, pour certains elles veulent dire beaucoup !



**Les “Gestes Qui Sauvent” on en parle ? de simples pratiques qui sont susceptibles de faire toute la différence lorsqu’un accident brutal survient : arrêt cardiaque, hémorragie, malaises entre autres... Ces évènements du quotidien ne peuvent être banalisés et il n’y a pas d’âge pour apprendre et faire “LE” geste qui va compter.**

A l’initiative de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier, une session de GQS concernant 50 enfants a été organisée cette année au sein de l’école élémentaire Jean-Jaurès. A partir de 10 ans, les élèves ont profité des heures nécessaires à l’acquisition de ces gestes si déterminants.

Une initiative saluée par l’inspecteur de l’Education Nationale Blache pour cette première innovante au sein des écoles de sa circonscription et bien au-delà, et par la directrice du groupe scolaire Jean-Jaurès à Peynier, Sandrine Ventre.

A l’issue de ces heures de formation et après validation lors d’un petit examen, nos nouveaux secouristes ont reçu des mains de l’inspecteur, de la directrice ainsi que de l’adjoint au Maire, délégué à l’enfance, Jean-Luc Aubert, leurs attestations de formation dûment validées par leurs formateurs.

Un grand merci exprimé par la communauté éducative et l’Académie Aix-Marseille, des parents, à l’égard de nos 2 intervenants Denis Jund et Frédéric Baudin qui ont, une fois de plus, donné de leur temps au profit des enfants et citoyens de notre Commune.







## Le banc des menteurs

A Peynier se trouve un lieu chargé d'histoire et de légendes locales : le fameux "banc des menteurs". Depuis des décennies, ce banc a été le point de rendez-vous incontournable des anciens du village. A l'origine, il était situé à l'entrée du village, à l'angle de l'avenue Mireille et de la rue Basse. Aujourd'hui, il trône fièrement sur la place Yves Dollo, juste en face du majestueux château de Peynier.

C'est sur ce banc que les anciens se réunissent, partageant des récits qui oscillent entre vérité et fiction. Chaque matin et après-midi, au gré des saisons, ces conteurs passionnés enchantent les passants et les curieux avec des histoires tantôt fantastiques, tantôt réalistes, mais toujours captivantes. Le "banc des menteurs" est bien plus qu'un simple siège ; il est le témoin vivant de la mémoire collective de Peynier, un lieu où le passé et le présent se mêlent dans un doux mélange de paroles et de rires. Nous vous invitons à découvrir le récit humoristique relaté par l'un de ses occupants, Hervé Fichant.

*"Si un jour vous passez par Peynier vous y verrez un château qui fait la fierté de la population. Ah ce château ! Si il pouvait parler il vous dirait qu'au pied de sa tour nord il y a un banc et que sur ce banc siège une bande de retraités qui, à défaut de s'user au travail viennent y user leurs fesses. Ce ne sont plus des adultes dans la fleur quelque peu flétrie de l'âge, leurs articulations craquent comme craque le bois mort en forêt et leurs minois de jouvenceaux ne sont plus qu'un lointain souvenir mais ils ont su garder l'essentiel: leurs âmes d'enfants. Jamais avares de "compliments" nos joyeux drilles s'en donnent à cœur joie, ainsi tout y passe comme passent les automobilistes loin d'imaginer les sarcasmes dont ils sont l'objet. César, Escartefigue et Monsieur Brun font pâles figures à côté de nos congénères. Il ne manque plus que le pavé sous le chapeau, gageons que nos gredins seraient tentés d'essayer.*

*Il y a d'abord Félix, le plus imposant de tous, un ancien plombier. A défaut de déboucher les tuyaux il se charge de nous déboucher les oreilles. On se croirait au virage Nord les soirs de match contre le P.S.G. Quand il ne dort pas il taquine le cochonnet, enfin il essaye. Sur le terrain il est à mi-chemin entre César et Escartefigue, le tramway en moins. Il ne joue pas trop mal, la chance fait le reste. Et puis il y a Fernand, son alter ego. Il était dans la marine et prétend avoir sillonné toutes les mers du monde sans qu'on sache si c'était à bord du ferry boat ou du pitalugue, ou tout simplement au bord de l'arc par temps de pluie. Il aime pousser la chansonnette, encouragé par son copain Félix. Ces deux là sont redoutables. A leur contact toute personne non aguerrie est en danger. Individuellement ils sont inoffensifs mais en duo malheur à leur victime ! Le passant qui s'y risquerait repartirait la mine triste et l'échine courbée jurant qu'on ne l'y reprendrait plus.*

*Il y a aussi René qui trouve que la retraite ne lui a pas changé la vie forcément, dans son métier il tuait le temps sans se tuer à la tâche. Plus réservé il n'est cependant pas en reste quand il s'agit de déconnade.*

*Quand nos compères marchent en colline il a son arbre préféré : un gros chêne sous lequel il ne rend pas la justice mais rend presque l'âme quand l'effort est trop violent.*

*J-C quant à lui est un mystère. On ne sait toujours pas si il a été cuisinier, coiffeur, aviateur, chimiste, pilote de char, électricien ou employé chez Jojo la turbine (Joseph Szydowski ingénieur aéronautique). Peut-être était-il tout ça à la fois, un homme orchestre en quelque sorte : le Rémy Bricka de la bricole. Les mystères ont ceci de particulier qu'ils laissent la place aux doutes et aux interrogations.*

*Pauvre J-C qui n'a rien de commun avec le messie si ce n'est qu'il se fait crucifier quotidiennement par William, un ancien pompier qui n'éteint plus les incendies mais attise toujours le feu de la gouaille.*

*Gérard est le plus ancien du groupe. Il a gardé de son métier une santé de fer. Ardéchois d'origine il a préféré depuis bien longtemps la montagne de Cézanne à celle de Ferrat. C'est la mémoire vive du groupe, capable de faire revivre les vieilles pierres aussi bien que les vieilles mamies. Il est à l'image de M. Brun, l'air de rien mais s'amusant de tout, un peu pince sans rire mais volontiers taquin. Discret et réservé il n'en demeure pas moins un membre actif. Gérard se fatigue deux fois par jour : pour ouvrir et fermer les nombreux volets de sa maison et encore, seulement quand il pleut puisque sa femme s'y colle quand le temps est sec et qu'il est avec ses copains. Et enfin il y a Hervé, retraité de la gendarmerie. Il a eu le malheur de s'asseoir sur ce maudit banc et de se faire accepter par la meute. Enfin "accepter" est un bien grand mot ; avec ces gaillards il faut s'attendre à tout ! Peut-être n'est-il qu'un malheureux François Pignon, allez savoir. C'était un gars formidable Hervé, respectueux de tout, humble et discret, bien sous tous rapports. Endoctriné par nos gais lurons c'est désormais une âme perdue. Son métier aurait voulu qu'il mette de l'ordre mais la cause était perdue d'avance, insurmontable. Le voilà désormais se roulant dans la fange goguenarde des copains du banc des menteurs.*

*Ami étranger, si un jour tu passes par Peynier pour y admirer son château ne t'arrête surtout pas au pied de la tour nord, il t'en coûterait cher. Ou alors assure toi que le banc est vide, ce qui est rare. Dans ce cas tu verras juste derrière lui l'oratoire de la très expressive notre Dame de Lourdes qui donne l'impression de prier pour ces brebis égarées. Si le cœur t'en dit récite une prière mais surtout, surtout, ne t'avise pas de shooter dans un chapeau qui se trouverait par terre. Comme Jeanne d'Arc tu risquerais d'entendre des voix (ou plutôt des rires) et comme elle tu serais sacrifié sur le bûcher, celui dont la flamme est entretenue par nos facétieux compères".*